

le *trait* *d'union*

Cinq-Mars-la-Pile



N°79
01/2024

Votre magazine d'informations municipales

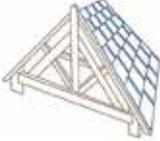


**CINQ-MARS-LA-PILE - LANGEAIS
VILLAGE TÉLÉTHON 2023**



CHEMINÉES CONFORT
 Cheminées tous styles sur mesure
 Pose artisanale et restauration
FOYERS FERMÉS POÈLES
Chazelles CHEMINÉES - POÈLES - Foyers
DEVIS GRATUIT
 Poseur Agréé Tubage
 Conduit «POUJOLAT»
02 47 96 35 11
 cheminees.confort@orange.fr

50, rue Nationale - 37130 CINQ-MARS-LA-PILE



BOSSY.J
 charpente
 couverture



> Maison ossature bois > Isolation et bardage extérieur
 > Velux, lucarnes > Préau, terrasse bois...

02 47 96 31 08
 ZI Nord - 37130 LANGEAIS
 bossyje@outlook.fr - www.charpente-bossy.com

QUALIBAT ARTIPOLE



ARTISAN DE TOURAINE
PADOVA PIZZA
 Distributeurs
 de pizzas artisanales
 CINQ-MARS
 LA-PILE
 PARKING ALDI
 24/7
 www.gadovapizza.com



BATISILVA
 Maçonnerie & Rénovation

Tél. 02 47 96 57 52 - Port. 06 81 06 11 18
 www.batisilva-renovation.com
 batisilva@outlook.fr

10, route de Velantan - 37130 MAZIERES DE TOURAINE

Thibault Audrey



PEINTURE
 AUDREY THIBAULT

Peintre / Décoratrice
 Intérieur / Extérieur
 Façade / Bardage

63 Route de la becellière
 37130 Cinq Mars La Pile
 audreythibault37@yahoo.fr
 06.67.77.95.56

AVIS DE VALEUR OFFERT

Votre conseillère
 en immobilier
 près de chez vous



Mélanie AUGUSTE
 06 73 34 00 74
 melanie.auguste@iadfrance.fr

10 ans d'expérience

ÉTAT-CIVIL

Naissances

Bienvenue à tous ces jeunes enfants et nos compliments aux parents

- Desgens Pislard Raphaël, né le 4 mai à St-Benoît-la-Forêt
- Ménard Éden, né le 4 juin à Angers
- Guerche Ravèn, né le 8 juin à Tours
- Gibou Menzaghi Agathe, née le 15 juin à St-Benoît-la-Forêt
- Hivers Léo, né le 30 juin à Tours
- Macé Liam, né le 8 juillet à Chambray-lès-Tours
- Bellanger Jeanne, née le 22 juillet à Chambray-lès-Tours
- Jardin Bruneau Edouard, né le 16 août à Chambray-lès-Tours
- Gaveau Sascha, né le 5 octobre à Chambray-lès-Tours
- Parot Thomas, né le 6 octobre à Tours
- Chevalier Adam, né le 13 octobre à Tours
- Augère Augustin, né le 15 octobre à Tours
- Doury Aaron, né le 1er novembre à Chambray-lès-Tours
- Bertault Rambaud Jeanne, née le 6 décembre à Tours
- Bajoux Emma, née le 8 décembre à Saint-Benoît-la-Forêt
- Le Joncour Eloïse, née le 28 décembre à Chambray-lès-Tours

Mariages

Nos félicitations et tous nos vœux de bonheur aux nouveaux époux

- Guidoux Baptiste et Gosset Léa, le 10 juin
- Klus Grégory et Pagès Aurélie, le 16 juin
- Divet Stéphane et Moreau Stéphanie, le 24 juin
- Leverrier Manuel et Afonso Elsa, le 24 juin
- Deniau David et Guitet Déborah, le 1er juillet
- Valé Frédéric et Vatré Justine, le 15 juillet
- Chauvelin Cédric et Chevallier Emeline, le 26 août
- Mouroit Stéphane et Leblanc Dominique, le 2 septembre
- Habault Guillaume et Petit Emma, le 9 septembre
- Cathelin Samy et Richard Mégane, le 16 septembre
- Guyon Nicolas et Desvignes Alexandra, le 23 septembre

Décès

Nos regrets pour celles et ceux qui nous ont quittés et notre sympathie aux familles en deuil

- Bellessort Jacques, décédé le 6 juin à Chambray-lès-Tours

- Bouhours Georgette, née Monmousseau, décédée le 13 juin à Tours
- Dahuron Frédérique, décédée le 20 juillet à Paris 18^e arrondissement
- Mansard Serge, décédé le 22 juillet à Saint-Cyr-sur-Loire
- Gaspard Laurent, décédé le 28 juillet à Saint-Cyr-sur-Loire
- Charpentier Claire, née Le Maur, décédée le 10 septembre à Cinq-Mars-la-Pile
- Bernard Agnès, décédée le 11 septembre à Cinq-Mars-la-Pile
- Marsault Eliane, née Rouger, décédée le 16 septembre à Saint-Cyr-sur-Loire
- Hernandez Mireille, née Avril, décédée le 17 septembre à Saint-Cyr-sur-Loire
- Gâche Jaki, décédé le 24 septembre à Saint-Avertin
- Baratin Véronique, décédée le 7 novembre à Cinq-Mars-la-Pile
- Gallay Jacques, décédé le 25 décembre à Saint-Benoît-la-Forêt





« L'action est la clé fondamentale de tout succès »

Pablo Picasso

SOMMAIRE

ÉTAT CIVIL	2
COMPTES-RENDUS	
DU CONSEIL MUNICIPAL	4
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES	
TOURAINOIS VAL DE LOIRE	5
ACTUALITÉS MUNICIPALES	8
• Rétrospective été 2023	
• Concours des maisons fleuries	
• Repas des aînés animé	
• Marché de Noël à la mairie	
• Commémoration 11 novembre	
• Cinq-Mars-la-Pile/Langeais Village Téléthon 2023	
• Prévention incendie, êtes-vous bien équipé ?	
• L'Épiphanie en compagnie de nos aînés	
• Ça bouge dans les services municipaux	
• Recensement de la population 2024	
• Cérémonie des médaillés	
• La police municipale dotée d'une caméra piéton	
• Voirie aménagements	
SPECTACLE ET CULTURE	14
• Retour sur le théâtre d'été	
• Soirée lecture : la dernière de l'année !	
• Un quatuor à l'église	
• Envie de parfaire son anglais ?	
• Conférence, ondes et santé	
• Les contes illustrés font salle comble	
L'ÉCOLE, TERRITOIRE DE PROJET	15
• Renouveau du Conseil Municipal des Jeunes	
• Démarches pour la rentrée de septembre 2024	
• Aide aux devoirs 2023-2024	
• La journée de la laïcité	
• Rentrée rugby pour les CM	
• Lutte contre le harcèlement	
• Téléthon à l'école	
• Agora	
ENVIRONNEMENT- BIEN VIVRE ENSEMBLE ...	18
• Aménagement de l'entrée est de la commune « La Farinière »	
• Aménagement des cours de l'école Paul-Louis Courier	
• Aire de Camping-Car Park	
• Un abri-vélo sécurisé à la gare	
• Protégeons nos forêts	
• Promouvoir une gestion forestière durable sur votre commune	
• L'entretien de la végétation des rives	
• Touraino Nature	
VIE ÉCONOMIQUE ET NOUVELLES ACTIVITÉS	21
AGENDA	23
ASSOCIATIONS	24
• Tennis de table	
• Cinq Mars Initiatives	
• NBJR	
• Jardinot	
• Tennis Club Cinq-Mars	
• Arts Créatifs	
• Les Cyclos d'Effiat	
• La Pile en Marche	
• La pétanque	
• Le football	
• Badminton	
• Les Comètes	
• Loisirs et Amitiés	
• La Pile de Bambins	
• La Pile de Livres	
• Cinq-Mars la Brique	
• K2CM	
• L'Echo du Breuil	
• Patrimoine et traditions artisanales	
• Mars Protocole	
• Les Joyeux Drilles	
LA PAROLE AUX ÉLUS	31

MAIRIE 02 47 96 20 30

Monsieur Jean-Marie Carles, Conseiller Départemental du canton de Langeais, est disponible pour vous rencontrer sur rendez-vous à la mairie. Contact : 02 47 96 20 35

La mairie tient à remercier les annonceurs qui financent en partie le Trait d'Union. La régie publicitaire a été réalisée par Projectil Sogepress. Merci aussi à toutes celles et à tous ceux qui, grâce à leurs articles et photos, font vivre notre bulletin d'informations. Ont participé à ce numéro les représentants d'associations et les membres de la commission communication. Vous êtes responsable d'association et vous souhaitez communiquer, merci de nous contacter à l'adresse suivante : mairie@cinqmarslapile.fr

Chères Cinq-Marsiennes, Chers Cinq-Marsiens,

Je profite, avec l'équipe municipale et au nom du conseil municipal des jeunes de la parution de ce « Trait d'Union » pour vous souhaiter, pour vous et vos proches, une excellente année 2024. Nous vous présentons nos meilleurs vœux de bonheur et de santé.

Tous mes vœux à l'ensemble du personnel communal sans qui rien ne serait possible ; je salue leur dévouement et leur sens du service public.

Tous mes vœux également à mes collègues du conseil municipal, je les remercie de leur engagement et leur présence à mes côtés.

Un chiffre tout d'abord : 3 842. C'est le chiffre officiel de l'INSEE de la population légale cinq-marsienne en 2021 en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2024.

Afin de compter précisément les populations communales, l'INSEE a besoin d'organiser un recensement général tous les cinq ans dans les communes de moins de 10 000 habitants.

Le dernier recensement de Cinq-Mars-La-Pile a eu lieu en 2018, le prochain aura lieu cette année en 2024 compte-tenu des reports de collecte induits par la pandémie.

Le recensement est nécessaire pour suivre précisément l'évolution de la population et il conditionne le niveau d'aide financière de l'état au budget de notre commune.

Depuis le 18 janvier et jusqu'au 17 février, huit agents recenseurs recrutés par la mairie pour le compte de l'INSEE assurent cette mission. Chacun d'entre-eux a en charge un secteur précis de la commune. Un premier passage est effectué dans chaque foyer pour détailler les renseignements à collecter (un questionnaire sur la composition du foyer et un second sur la nature du logement).

Les réponses peuvent être données soit sur le site www.le-recensement-et-moi.fr, soit de façon manuscrite et dans ce cas l'agent recenseur repasse recueillir votre questionnaire.

Nos agents recenseurs sont munis d'une carte professionnelle avec photo. Je vous remercie par avance de leur réserver le meilleur accueil.

Dès ce début d'année, les collectivités territoriales sont tenues de mettre en place un tri à la source et une valorisation des biodéchets transformés en compost pour nos espaces verts.

Chaque collectivité est libre de définir l'organisation qui lui convient le mieux : proposition de composteurs individuels pour ceux qui ont un espace extérieur, et mise en place de composteurs de quartiers.

Nous n'avons pas attendu cette obligation pour installer des composteurs collectifs en différents points de notre ville pour ceux qui ne disposent pas d'un jardin ou d'un endroit propice à l'installation d'un composteur individuel.

Nous ne devons pas vivre cette démarche comme une contrainte supplémentaire mais une aide à mieux avoir conscience de nos liens avec la nature.

De plus, les biodéchets sont composés à 80 % d'eau. Les incinérer est inutilement énergivore. Les enfouir génère du méthane, un gaz dont le pouvoir de réchauffement global est 25 fois supérieur à celui du CO2. Trier les déchets ménagers afin de les valoriser ne présente que des avantages car en triant les biodéchets, c'est pour la France plus de 800 000 tonnes de gaz à effet de serre qui peuvent être évitées, et des économies sur les systèmes de collecte.

Dans un contexte économique incertain, nous avons construit notre budget de 2023 avec prudence, en maîtrisant les dépenses. Un emprunt a été souscrit dans l'attente des notifications des dotations à percevoir et des subventions demandées. Pour autant nous avons poursuivi le désendettement de la commune.

Les dossiers d'investissement, bien préparés, ont bénéficié d'un maximum de subventions institutionnelles.

Pour cette année 2024 qui s'engage, les contraintes budgétaires habituelles s'imposent à nous, les arbitrages budgétaires ne sont pas faits à ce jour, car, comme pour beaucoup de communes, notre budget ne sera voté qu'en mars prochain.

Les projets d'investissement pour 2024 sont identifiés mais pas encore validés.

Leur niveau de réalisation pour cette année dépendra directement des ressources que nous pourrions dégager, mais aussi, pour beaucoup, des subventions que nous serons en capacité d'obtenir.

Ces projets s'orienteront principalement vers :

L'installation d'un réseau chaleur bois énergie pour chauffer la Mairie, ses annexes et la maison des associations, en utilisant des énergies renouvelables,

La Réfection des sanitaires de l'école maternelle,

Le Passage de l'éclairage public au 100 % Led : 1^{er} tiers cette année,

Nos projets pour la voirie en 2024 :

Sécurisations, en particulier du carrefour de la route de Mazières et de la rue du Moulin du Milieu, ainsi que dans le secteur du Carroi, de la Chaperonnière, de la Chevalerie. Des travaux de gestion des eaux pluviales rue des Blais sont également prévus. D'autres projets sont à l'étude et seront discutés lors du débat d'orientation budgétaire au conseil municipal de février.

Bien à vous et encore tous mes vœux pour cette nouvelle année.



Sylvie POINTREAU
Maire de Cinq-Mars-la-Pile

LES COMPTES-RENDUS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseil municipal du 31 mai 2023 -----

AFFAIRES GÉNÉRALES

- Fixation de la redevance d'occupation du domaine public pour la manifestation « Les Foulées Gourmandes d'Effiat ».

FINANCES

- Décision modificative n°1 au budget primitif 2023, transferts et virements sur les recettes et les dépenses, en section de fonctionnement et d'investissement.

ASSOCIATIONS

- Attribution d'une subvention de 250,00 € à l'association « Yogavi ».
- Convention entre la commune et

le Fédération Française de Tennis de Table pour l'accueil d'une étape du « Ping-Tour Terre De Jeux 2023 ».

MARCHÉS PUBLICS

- Attribution des marchés de travaux d'aménagement des cours d'écoles du groupe scolaire Paul-Louis Courier
 - Voirie et réseaux divers pour 207 179,85 € HT
 - Espaces verts – Jeux – Clôtures pour 167 879,92 € HT.

GESTION DU DOMAINE

- Cession de la parcelle AH095 – Le Moulin à Vent pour 4 031 €.

Conseil municipal du 27 septembre 2023 -----

AFFAIRES GÉNÉRALES

- Attribution MAPA pour le programme de voirie 2023.
- Acceptation de l'indemnité de sinistre sur le portique route du Buisson.

INTERCOMMUNALITÉ

- Rapport d'activité 2022 de la CCTOVAL.
- Avenant n°2 à la convention de mise à disposition des locaux à la CCTOVAL – ALSH.

ASSOCIATIONS

- Convention de partenariat avec l'association « Cinq Mars Initiatives » dans le cadre de l'organisation de la brocante du 8 mai.
- Renouvellement de la convention de partenariat avec « Cinq Mars Initiatives » dans le cadre de l'organisation de l'exposition peinture.
- Attribution d'une subvention exceptionnelle de 450,00 € pour le remplacement de la serrure permettant l'accès aux cours de tennis.

GESTION DU DOMAINE

- Convention d'occupation privative du domaine public avec la société NEXLOOP France.
- Réalisation et installation d'une ombrière photovoltaïque sur le plateau sportif du groupe scolaire.

MARCHÉS PUBLICS

- Avenants aux marchés de travaux pour l'aménagement des cours d'écoles
 - VRD : + 3 307,20 € TTC
 - Espace vert : + 2 059,20 € TTC

FINANCES

- Admission en non-valeurs pour un montant de 339,07 € (période 2015 à 2021).
- Décision modificative n°2 au budget primitif 2023, transferts et virements sur les recettes et les dépenses, en section de fonctionnement et d'investissement.

Conseil municipal du 9 juin 2023 -----

ÉLECTIONS SÉNATORIALES

- Le Conseil municipal est invité à élire ses 15 délégués et ses 5 suppléants en vue de cette élection.

'Sylvie Pointreau Déléguée
Patrick Jarry Délégué
Solène Veludo-Ploquin Déléguée
Julien Ratron Délégué
Sabine Tessier Déléguée
Didier Thémé Délégué
Françoise Hérot Déléguée

Christian Lagoutte Délégué
Laurence Blondeau Déléguée
Alain Bastié Délégué
Annie Malhoreau Déléguée
Christian Heude Délégué
Fanny Sarrazin Déléguée
Gilles Gachot Délégué
Valérie Potin Déléguée
Laure Hirat Suppléante
Christian Gaudin Suppléant
Carine Pluchart Suppléante
Stéphane Pelletier Suppléant

Conseil municipal du 27 octobre 2023 -----

AFFAIRES GÉNÉRALES

- Location du logement T4 sis 31 rue Nationale.
- Désignation du correspondant incendie et secours de la Commune en la personne de M. Christian GAUDIN.

PERSONNEL

- Participation de la commune à la consultation organisée par le Centre de Gestion pour la passation du contrat couvrant les risques financiers encourus par les collectivités en vertu de leurs obligations à l'égard de leur personnel.
- Création de 8 emplois occasionnels d'agents recenseurs dans le cadre du recensement 2024.

INTERCOMMUNALITÉ

- Rapport d'activité 2022 du SIEIL.

CULTURE

- Renouvellement de la convention relative au développement de la lecture publique et des bibliothèques.

ASSOCIATIONS

- Attribution d'une subvention de 500 € à l'école de danse classique (spectacle à Malraux).
- Attribution d'une subvention de 1 000 € à K2CM (venue du champion olympique Steven DA COSTA).

Conseil municipal du 7 juillet 2023 -----

AFFAIRES GÉNÉRALES

- Désignation d'un référent déontologique pour les élus locaux en la personne de Mme Catherine Champrenault.

RESSOURCES HUMAINES

- Actualisation du tableau des emplois et des effectifs dans le cadre du recrutement d'une ATSEM.
- Paiement exceptionnel des heures supplémentaires d'un agent au-delà du plafond mensuel autorisé.

ASSOCIATIONS

- Attribution d'une subvention de 750,00 € à l'association musicale de Luynes pour ses prestations des 8 mai, 14 juillet et 11 novembre.
- Attribution d'une subvention exceptionnelle de 5 639,84 € au Centre Social de la Douve au titre de l'année 2022.
- Modification de la convention avec l'association « Jardinot » dans le cadre de l'organisation de Jardins et Terroirs.

FINANCES

- Actualisation des tarifs de cantine.
 - Enfants abonnés 3,78 €
 - Enseignants et personnels communaux 6,33 €
 - Enfants occasionnels 4,71 €
 - Enseignants, personnels communaux et adultes occasionnels 7,52 €
 - Stagiaires mairie Gratuit

GESTION DU DOMAINE

- Cession des parcelles A571 et AI574 à la CCTVAL pour 2 000,00 €.

CULTURE

- Convention de partenariat avec la commune de Langeais pour la mise en oeuvre du PACT (Projets Artistiques et Culturels du Territoire).

Conseil municipal du 29 novembre 2023 -----

AFFAIRES GÉNÉRALES

- Acceptation de l'indemnité de sinistre salle des fêtes et place des Meuliers.

FINANCES

- Autorisation de dépenses anticipées en matière d'investissement à hauteur de 103 989,93 €.
- Admission en non-valeurs pour un montant de 403,68 € (période 2018 à 2019).
- Décision modificative n°3 au budget primitif 2023, transferts et virements sur les recettes et les dépenses, en section de fonctionnement et d'investissement.
- Demande de subvention au titre du CRST (Contrat Régional de Solidarité Territoriale) dans le cadre du projet d'aménagement paysager de l'entrée Est de la commune.

PERSONNEL

- Avenant au contrat d'assurance statutaire du Centre de Gestion.

VOIRIE

- Intégration de parcelles communales privées dans le domaine public communal.
- Mise à jour du tableau des voiries communales à 44 299 mètres.

GESTION DU DOMAINE

- Convention de location d'une partie des parcelles AK227 et ZN287 à la société VALOCÎME.
- Acquisition de parcelles dans le cadre de l'aménagement de la rue de la Loire (annule et remplace la délibération n°8 en date du 12/07/2022).

COLLECTE ORDURES MÉNAGÈRES

Le SMICTOM du Chinonais c'est fini !



Depuis sa création au 1er janvier 2017, la CCTOVAL travaille à un mode de gestion unifiée de cette compétence sur son périmètre entier. Considérant que le SMIPE regroupe près de 90 % des communes de la CCTOVAL et qu'il dispose de solutions environnementales pérennes pour le tri (nouvelle usine de tri à Angers) et le traitement des déchets (Unité de valorisation énergétique de Lasse), il a été acté que les communes de Langeais, Cinq-Mars-la-Pile et Mazières-de-Touraine quittent le SMICTOM du chinonais.

Parallèlement, le SMIPE est lui-même amené à se dissoudre au 31 décembre 2023 avec le départ de la commune de Chouzé-sur-Loire vers le SMICTOM.

Sur la base actuelle des agents et des moyens techniques du SMIPE, il a donc été créé un nouveau service de prévention et gestion des déchets au sein de la CCTOVAL.

Dans ce contexte, la CCTOVAL a lancé un marché public afin de disposer d'une gestion uniformisée et optimisée de la collecte des déchets à l'échelle des 28 communes. Tout en restant de la responsabilité de la communauté de communes, ce service sera assuré par la société URBASER dès le 1er janvier 2024. URBASER collecte déjà les ordures ménagères dans notre commune.

Cette nouvelle organisation permettra de mobiliser les moyens de la collectivité pour conduire une stratégie de gestion des déchets optimisée. Dans le cadre de l'harmonisation de cette compétence, les villes de Cinq-Mars-la-Pile, Langeais et Mazières-de-Touraine ne seront plus dotées de sacs noirs.

Les sacs jaunes seront toujours fournis par les communes, nous vous tiendrons informé des



à partir du
2 JANVIER 2024

**NOUVEAU JOUR
DE COLLECTE :**

MARDI

CINQ-MARS-LA-PILE



CCTOVAL - Pôle Prévention et Gestion des déchets
02 47 97 89 75 - gestiondesdechets@cctoval.fr

modalités de retrait dans le prochain Trait d'Union.

Les compétences et services restent les mêmes :

- La prévention et la réduction des déchets
- La collecte, le transfert et le traitement des déchets
- La gestion d'un réseau de 6 déchetteries : Benais, Bourgueil, Cinq-Mars-la-Pile, Côteaux-sur-Loire, Saint-Laurent-de-Lin et Savigné-sur-Lathan
- La communication et la sensibilisation de tous les publics sur la prévention, le tri, le recyclage et la valorisation des déchets.

Pour suivre les actualités du service de prévention et gestion des déchets, rendez-vous sur le site internet cctoval.fr ou sur la page Facebook.

**PÔLE PRÉVENTION
ET GESTION DES DÉCHETS :**
gestiondesdechets@cctoval.fr
02 47 97 89 75

Chères Cinq-Marsiennes, Chers Cinq-Marsiens,



Au sortir des fêtes de Noël et à l'aube de cette nouvelle année, les agents des différents services municipaux se joignent à moi pour vous présenter nos meilleurs vœux de bonheur, de santé et de réussite pour 2024.

L'année 2023, marquée par un contexte inflationniste toujours plus oppressant pour les ménages, les entreprises mais également les collectivités territoriales, nous aura obligés à toujours plus de vigilance, de précautions et d'ingéniosité dans la mise en œuvre de la politique et des projets portés

par l'équipe municipale. Sur ce point, je tiens à remercier les élus pour leur écoute et leur dévouement pour la commune et les agents pour leur implication, leur sens des responsabilités et du service public.

Malgré ce contexte, il aurait été inconcevable de ne pas poursuivre la dynamique engagée qui nous permettra à terme de faire face aux enjeux actuels et futurs notamment liés à notre résilience face au changement climatique et à l'atténuation de nos ressources (eau, énergies fossiles, matières premières...). La renaturation de nos espaces publics (Aménagement des cours des écoles en cours « Oasis », aménagement paysager

de l'entrée Est...), l'optimisation de nos consommations d'eau (réserves d'eau pluviale, paillage et entretien différencié des espaces publics, choix d'essences végétales économes en eau...) ou encore la réhabilitation thermique de nos bâtiments sont quelques exemples des dernières réalisations qui permettront à terme de renforcer notre résilience et d'accompagner dans les meilleurs conditions ces changements devenus inévitables. Ces investissements ne suffiront pas à faire face à ces nouveaux défis, nous devons tous collectivement nous interroger sur nos pratiques et nos habitudes (reconsidérer notre mode de consommation, revoir notre rapport aux différentes ressources et notamment à l'eau qui devient de plus en plus rare, s'astreindre à trier méthodiquement nos déchets pour mieux les valoriser...).

Pour cette nouvelle année de nouveaux projets d'investissement, présentés par ailleurs par Madame le Maire, seront mis en œuvre afin d'accompagner cette transition mais également la croissance de la commune. Une nouvelle fois en 2024, les services municipaux s'attacheront à servir les intérêts de notre territoire et de ses administrés.

Je vous renouvelle mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année !

Julien FILIPPINI,
Directeur Général des services

COMPOST

Composter ce n'est pas sorcier et c'est obligatoire

Depuis le 1^{er} janvier 2024, le compostage est obligatoire pour les particuliers. Ils doivent pouvoir trier leurs déchets organiques (épluchures de fruits et légumes, résidus du jardin, marc et filtres à café usagés, coquilles d'œufs...). Cette décision est issue de la loi du 10 février 2020 relative à la lutte anti-gaspillage et à l'économie circulaire (loi AGECL). La présence d'un bac à compost ne sera pas obligatoire au sein de chaque foyer français. Sans présence d'un composteur à domicile, les particuliers devront apporter leurs matières organiques dans un composteur collectif, notre commune en est dotée et pour vous inscrire sur ces points de compostage, il vous suffira d'en faire la demande en mairie. Si vous souhaitez composter chez vous, 1 composteur sera mis à disposition de chaque foyer par la CCTOVAL sur participation financière.

Composteurs en bois :

300 L / 10 € ; 600 L / 20 € ou lombricomposteur (composteur d'intérieur pour appartement pour un foyer de 2 à 4 personnes) / 40 €
Distribution à ce jour uniquement sur le pôle administratif de Bourgueil aux horaires d'ouverture (lundi / mercredi : 8h30-12h30 / 13h30-17h30 – mardi : 8h30-12h30 – fermé le jeudi – vendredi : 8h30-12h30 / 13h30-17h00).



HORAIRES

Obtenir une vignette d'accès à la déchetterie

Depuis le 1^{er} janvier 2024, la déchetterie de notre commune est désormais gérée par la Communauté de Commune Touraine Ouest Val de Loire. En conséquence, le système d'accès évolue. Fini les cartes, place aux vignettes sur le pare-brise.

Afin d'accéder aux cinq déchèteries vous devez vous faire recenser en qualité de particulier demeurant sur l'une des 28 Communes qui composent la CCTOVAL, pour qu'une vignette ACCÈS PARTICULIERS vous soit remise.

Pour cela, il suffit de fournir les documents suivants :

- Une photocopie d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois
- Une copie de la carte grise du ou des véhicule(s) utilisé(s)

Vous pouvez les envoyer par e-mail à l'adresse suivante :

gestiondesdechets@cctoval.fr.
À réception de ces documents, une vignette vous sera envoyée par voie postale.

Bientôt mais nous n'avons pas de date au jour de la rédaction, vous pourrez la faire sur place à la déchetterie de Cinq-Mars-La-Pile et la vignette vous sera délivrée sur place. Dans l'attente, pas de panique la carte SMICTOM sera acceptée pendant quelques temps. **N'hésitez pas à flasher le QRCode**



RÉSEAU DES DÉCHÈTERIES

au 1^{er} janvier 2024

*Accessible aux véhicules munis d'une vignette**

	BENAIS	BOURGUEIL	CINQ MARS LA PILE	COTEAUX SUR LOIRE (ST PATRICE)	SAINTE LAURENT DE LIN	SAVIGNÉ SUR LATHAN
Lundi	6h30 - 12h	14h - 17h	14h - 18h	9h - 12h	Fermé	9h - 12h 14h - 17h
Mardi	6h30 - 12h	9h - 12h	Fermé	Fermé	9h - 12h 14h - 17h	Fermé
Mercredi	6h30 - 12h	9h - 12h	9h - 12h 14h - 18h	14h - 17h	14h - 17h	9h - 12h
Jeudi	6h30 - 12h	14h - 17h	Fermé	Fermé	9h - 12h	14h - 17h
Vendredi	6h30 - 12h	Fermé	14h - 18h	Fermé	Fermé	Fermé
Samedi	6h30 - 12h	9h - 12h	9h - 12h 14h - 18h	14h - 17h	9h - 12h	14h - 17h
FERRAILLE	TOUS LES JOURS	2 ^{ème} SAMEDI DU MOIS	TOUS LES JOURS (SAUF MARDI ET JEUDI)	2 ^{ème} SAMEDI DU MOIS	1 ^{er} SAMEDI DU MOIS	1 ^{er} SAMEDI DU MOIS

Toutes les déchèteries sont fermées les jours fériés

* La vignette d'accès en déchèterie s'obtient sur simple présentation d'un justificatif de domicile et de votre carte grise, auprès de la CC TOVAL.
Toutes les informations sur cctoval.fr



Pour savoir comment l'utiliser vous pouvez flasher le QRCode et consulter le guide du compostage

PÔLE PRÉVENTION ET GESTION DES DÉCHETS

Une question ?
Besoin d'un renseignement ?
Contactez-nous !

gestiondesdechets@cctoval.fr
02 47 97 89 75



ARRÊTONS LES VIOLENCES

Action de prévention contre les violences faites aux femmes et intrafamiliales

Dans le cadre de son adhésion au sein du protocole départemental de prévention et de lutte contre les violences faites aux femmes fin novembre 2022, la CCTOVAL a choisi de s'engager particulièrement sur le volet prévention à l'attention des jeunes. C'est ainsi qu'une première action a été proposée à l'ensemble des élèves de 3ème des 6 établissements scolaires de second degré de notre territoire (collèges publics et privés ainsi que la Maison Familiale Rurale) avec l'Action jeunes-Stop Violences, construite par Pascale Sueur, comédienne de la compagnie Le Rêve à l'Envers à travers son œuvre « La femme en rouge », en partenariat avec Marie-Paule Lebas-Carrey, juriste et directrice adjointe de la Parenthèse, pour les temps d'échanges qui ont suivi la lecture sensible. Une réunion de bilan a été organisée avec les établissements mobilisés durant laquelle il a été proposé de poursuivre l'action sous forme théâtralisée sur l'année scolaire 2023-2024. Pour la seconde année d'engagement, un autre projet de sensibilisation à l'attention des nouveaux élèves de 3ème des mêmes établissements a débuté sur le thème de « l'emprise » avec le



spectacle 37 Heures, écrit et interprété par Elsa Adroger, comédienne de la Compagnie In

Luméa. Le premier temps fort s'est déroulé avec les collèges publics et privés de Bourgueil, de Savigné-sur-Lathan et la MFR de Bourgueil le 30 novembre dernier, à la salle des fêtes de Bourgueil, suivi d'un temps d'échanges avec le psychologue de la Maison Départementale des Adolescents et la directrice adjointe de l'association France Victimes 37. Le spectacle a été présenté également au grand public le 1er décembre 2023 en présence de Monsieur le Sous-Préfet de Chinon. Le second temps fort s'organisera à la mi-mars 2024 pour les collégiens de Langeais et de Château-La-Vallière. Si vous n'avez pas pu voir le spectacle le 1er décembre, une nouvelle représentation sera ouverte au public vendredi 15 mars 2024 à 20h30 à la salle Ino'x de Langeais. Informations et réservations auprès de l'Office de Tourisme Touraine Nature. En parallèle de ces actions de prévention à destination des jeunes et des habitants, les élus travaillent sur le sujet de l'accueil d'urgence des personnes victimes de violence et sur leur accompagnement social, en partenariat avec les acteurs engagés sur cette question dans le département.

MOBILITÉ

Le transport solidaire par Familles Rurales

En milieu rural, quand il est question de mobilité, c'est souvent la solidarité qui prime !

Familles Rurales 37 met en place sur la communauté de communes un transport solidaire permettant aux personnes ne pouvant se véhiculer par elles-mêmes de pouvoir aller à leurs rendez-vous médicaux, participer à des temps de loisirs, aller voir leurs proches, aller faire leurs démarches administratives, etc. Tout cela par l'appui de bénévoles conducteurs disponibles et solidaires du territoire.

Ces demandes de transports répondent à des besoins ponctuels et la personne bénéficiaire de ce dispositif indemnise le conducteur bénévole à hauteur de 0,32 euros pour chaque kilomètre parcouru par le bénévole.

Afin que ce projet continue de se développer et pouvoir répondre au mieux aux différentes demandes, nous recherchons toujours des personnes souhaitant s'investir comme bénévole, voulant être disponible et souhaitant faire vivre la coopération et l'entraide dans nos communes. Ce bénévolat se greffe aux disponibilités des personnes et est assuré par le contrat d'assurance de Familles Rurales.

Si vous êtes intéressés pour devenir bénévole-conducteur ou habitant bénéficiaire de ce dispositif de transport solidaire, vous pouvez nous joindre au 07 66 52 68 91 ou à mobilite-solidaire.fd37@famillesrurales.org

N'hésitez pas à vous renseigner pour faire vivre l'entraide et la solidarité dans nos communes.

RÉTROSPECTIVE ÉTÉ 2023

Un bel été riche en événements de tout genre que nous avons le plaisir de vous présenter en quelques images ci-après.

RÉSERVEZ LA DATE POUR LA 2^E ÉDITION

Les Foulées Gourmandes d'Effiat

L'engouement généré par la 1^{re} édition des Foulées Gourmandes d'Effiat, avec 180 coureurs et + de 600 repas servis par les foodtrucks, encourage l'équipe organisatrice à reconduire l'événement le dimanche 1^{er} septembre 2024 ! Profitons-en pour remercier tous les bénévoles, donateurs et organisateurs de cette magnifique journée, sans eux rien n'est possible.

Même formule : des courses en matinée et dès 11 h foodtruck et animations pour tous !

Pour combler les plus audacieux, un troisième parcours nature de 20 km « Le Calice » viendra se greffer aux parcours « La Marquise » de 5,5 km et « Le Graal » de 11,5 km.

Les plus jeunes aussi pourront se dépasser ce jour-là avec deux boucles enfants de 700 m « La Byzance » et de 1,7 km « La Byzantine ».

Une belle journée en perspective, nous vous attendons nombreux .

L'équipe cherche de nouveaux bénévoles ! Intéressé ?

Alors contactez-nous
fge.cmp@gmail.com
Suivez nos actualités et
l'ouverture des inscriptions sur
nos réseaux Facebook et
Instagram
lesfouleesgourmandesdeffiat



Marché nocturne

La 2^e édition de notre marché nocturne a remporté un franc succès tout comme la première. Une animation maquillage gratuite était proposée aux enfants et la restauration diversifiée a régalé les

papilles de nos visiteurs. Les producteurs et exposants étaient enchantés de leur soirée, tout cela dans une ambiance chaleureuse et détendue.



14 Juillet tout en nouveauté

Cette commémoration du 14 Juillet fut belle et bien entourée. Vous avez été nombreux à participer à cette journée, dès le matin lors de la cérémonie officielle et du défilé en compagnie des élus, du conseiller départemental Jean-Marie Carles, des services de la Base Aérienne de Cinq-Mars-la-Pile, de la Brigade des pompiers, de la section locale des anciens combattants, de l'association musicale de Luynes et des majorettes Les Comètes.

C'est avec beaucoup de bonheur et de bonne humeur que l'équipe municipale a pu remettre en marche

les jeux pour enfants dans l'après-midi et vous êtes venus en nombre pour en profiter, un bel après-midi pour petits et grands prolongé pour beaucoup avec un repas servi par les équipes de « Chez Kiki » et une soirée animée par l'orchestre Seven Nights qui vous a fait danser jusqu'au traditionnel feu d'artifice, qui a eu beaucoup de succès à entendre les Ohhh, Ahhh, Waouh. Que du plaisir d'avoir vos retours si positifs et que chacun ait pu profiter de ces moments conviviaux en toute simplicité.



TRADITION

Repas des aînés



Par une belle journée ensoleillée le 7 octobre dernier, nous avons reçu nos aînés pour leur traditionnel repas préparé par l'équipe du restaurant municipal dans une salle fleurie bénévolement par notre fleuriste locale « Les Décorations de Patricia », dont le service a été réalisé par les bénévoles du CCAS et les élus. Un repas de qualité accompagné de leur idole Anthony Fraysse qui revenait une nouvelle fois animer leur après-midi en chansons françaises. Lors de ce repas nous avons pu récompenser nos doyens du jour Hélyette et Robert Naulin, nous remercions Michel Barnay qui était le doyen du jour en titre et qui a tenu à laisser sa place à R. Naulin car il avait déjà été honoré l'an passé. Une belle preuve de partage et de solidarité pour ce geste. En résumé, du partage, des rires, un bon repas et une belle animation ont fait de cette journée une remarquable réussite. Merci à nos aînés d'être toujours aussi présents à cet événement.

RÉCOMPENSES

Concours des maisons fleuries et une 2^e fleur pour la commune !

Nous avons tous pris conscience que les effets du réchauffement climatique sont atténués par le couvert végétal qui, en plus de nous fournir de l'oxygène et de retenir l'eau des pluies, nous offre un cadre de vie plus agréable que ce que peuvent apporter seuls le béton et le goudron.

On peut distinguer le domaine public, ici le domaine municipal qui relève de l'action de vos élus, du domaine privé qui est celui des initiatives privées ; entre eux, à la frontière, il y a eu le fleurissement des pieds de murs des façades.

Sur le domaine public, en plus du gros chantier de végétalisation de la cour de l'école, nous avons développé d'autres aménagements et fleurissements, tout en tenant compte des contraintes environnementales : plantes demandant moins d'eau et moins d'entretien, arrosage avec l'eau de pluie des toitures des bâtiments municipaux.

Nos efforts et en particulier le travail assidu des agents municipaux et de Didier Thémé, l'adjoint aux espaces verts, ont été récompensés avec un premier prix départemental de fleurissement de printemps et l'obtention



d'une deuxième fleur décernée par le jury régional. L'embellissement de notre commune se complète dans les espaces privés par le fleurissement des balcons, cours et jardins.

C'est pour encourager ces initiatives qu'un jury municipal a sélectionné 28 espaces privatifs, visibles depuis l'espace public, dont le fleurissement était particulièrement réussi. Les lauréats, rassemblés à la salle des fêtes, ont été félicités de leurs efforts le 24 novembre dernier et gratifiés de quelques cadeaux.

En voici le palmarès :

Catégorie Jardins	Catégorie Cours	Catégorie Balcons
1. M. Christian LEPRON	1. Mme Louissette RENOUARD	1. Mme Monique HÉRISSON
2. M. Mme Jocelyne MARCHAND	2. Mme Carmen BOLÈVE-GERBIER	2. Mme Monique AUBERT
3. M. Francis CHEVALIER	3. Mme Monique PLOQUIN	3. Mme Jacqueline NICOTS
4. M. Michel DECORDIER	4. M. et Mme TERENTJEW	
5. Mme Brigitte MEUNIER/HAYÉE	5. M. Jackie MARTINET	
6. Mr Pascal CURE	6. Mme Martine VÉRON	
9. Mme Préciosa CHAUVELIN	7. M. Jean-Yves UHLAR	
8. Mme Gilberte GAUDRY	8. Mme Marie HELBERT	
9. Mme Jacqueline GRASLIN	9. Mme Betty LEPAUL	
10. M. Josian HUET	10. Mme LASCOUTOUNAS	
11. Mme Sylvie PAYS	11. M. Jean DECORDIER	
12. Mme Sylvie GOUBIN	12. Mme Colette MÉTAIS	
13. Mme Jeanine DUBREIL		

MARCHÉ

Marché de Noël à la mairie

Nouveau lieu pour le marché de Noël cette année ! Le marché de Noël organisé par l'UACI et en collaboration avec la Ville a réuni de nombreux artisans et associations locales pour proposer, des décorations de Noël, des bijoux, des préparations florales, des savons et diverses gourmandises et tout ça à la mairie. Le Père Noël était au rendez-vous et les

visiteurs aussi avec une autre nouveauté cette année, la balade en calèche gratuite dans les rues, un vrai plaisir que de voir des visages souriants et des hottes qui se remplissent ! Les contraintes du plan Vigipirate nous ont conduits à choisir ce lieu qui a remporté l'adhésion des visiteurs. Le prochain marché de Noël sera donc renouvelé à la mairie.



HOMMAGE

Cérémonie 11 novembre



C'est sous un beau soleil que s'est déroulée la cérémonie du 11 Novembre, célébrant la fin de la guerre de 1914-1918. En présence de nombreux élus, du conseil municipal des jeunes, des autorités militaires, des majorettes Les Comètes, de l'association musicale de Luynes et d'un nombreux public, des gerbes de fleurs ont été déposées aux monuments aux morts route de Mazières et dans le vieux cimetière. Après le discours de Madame le Maire, lors du traditionnel verre de l'amitié, M. Michel Chivert, président des AFN de la commune, a lu un émouvant texte intitulé « maman-maman » retraçant la peur de mourir d'un poilu sur le champ de bataille, appelé sa mère. L'assemblée générale des AFN se tiendra dans ses locaux, rue de la Loire, le vendredi 8 mars 2024 à 15h. Vous êtes retraité militaire, gendarme, policier ou vous participez à des opérations Opex, et vous désirez rejoindre notre section, n'hésitez pas à nous contacter sur le mail suivant ggachot@cinqmarslapile.fr

SÉCURITÉ

Prévention incendie, êtes-vous bien équipé ?



Devant la recrudescence d'incendies sur notre commune, le SDIS vous informe.

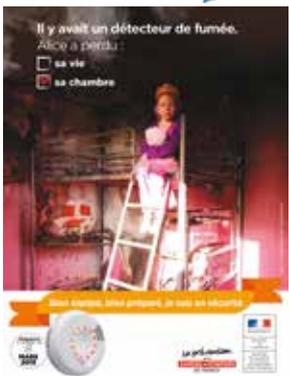
Un détecteur de fumée « DAAF » (Détecteur Avertisseur Autonome de Fumée) est un appareil de Détection Incendie (DI).

Il est capable de détecter la présence de fumée et en même temps déclencher une sirène suffisamment puissante pour alerter ou réveiller les occupants d'une habitation (maison – appartement), afin qu'ils se mettent à l'abri du feu.

Dans le langage commun tout le monde parle de détecteur de fumée or il ne faut pas confondre avec Détecteur Avertisseur Autonome de Fumée (DAAF) :

Un « détecteur de fumée » ne fait que détecter la présence de fumée et sans équipement complémentaire il ne sert à rien pour le problème qui nous préoccupe, c'est à dire nous alerter via un signal sonore d'un début d'incendie.

Un « DAAF ou Détecteur Avertisseur



Autonome de Fumée » est d'abord un « détecteur de fumée » mais complété par une sirène et tout cela dans le même boîtier, la différence est importante.

Votre DAAF doit être conforme à la norme NF EN 14604 et disposer du marquage CE. Nous vous recommandons également de préférer les modèles ayant également la marque NF qui apporte un gage supplémentaire sur le suivi de la qualité de la fabrication.

TÉLÉTHON

Cinq-Mars-la-Pile/Langeais Village Téléthon 2023

Le coup d'envoi a été donné vendredi 8 décembre à la salle des fêtes de Cinq-Mars par M. Aleberte, coordinateur départemental, à l'occasion du traditionnel pot-au-feu.

Les quelques 230 convives ont pu apprécier la prestation de hip-hop par l'école Musica-Loire. Merci à l'équipe de CMI pour la réalisation du pot-au-feu, à la Banda de Luynes pour l'animation musicale, à la bibliothèque pour sa tombola.

Les Cyclos d'Effiat avec l'équipe RAID 37 ont pédalé, malgré la pluie, pour se rendre au collège de Langeais, puis à l'école de Cinq-Mars à la rencontre des élèves, l'après-midi direction Mazières et Cléré, le samedi étape à Chemillé-sur-Dême toujours sous la pluie et le vent.

Ce samedi fut aussi l'occasion de réunir les quatre conseils municipaux de Cinq-Mars et Langeais (adultes et jeunes) pour une rencontre amicale de handball au gymnase de Cinq-Mars-la-Pile et le club « La Pile en Marche » proposait une



sortie marche nordique le matin et une rando classique l'après-midi. Merci aux courageux qui ont bravé les conditions météorologiques à ne pas mettre un chat dehors.

Toutes ces animations ont permis de récolter 4 184 €.

Merci à toutes et tous. Rendez-vous les 6 et 7 décembre 2024.



GALETTE

L'Épiphanie en compagnie de nos aînés



Un bon moment de convivialité pour la galette des aînés qui a eu lieu le samedi 6 janvier, les reines et rois du jour ont été célébrés. Madame Le Maire a pu réitérer ses vœux pour cette nouvelle année. Les galettes concoctées par Les Gourmandises de Jean-Marc ont remporté un vif succès et nous avons troqué le spectacle contre une séance de close-up

avec Benjamin Magicien mais le format spectacle sera de retour dès l'année prochaine, l'équipe municipale réfléchit déjà à cette animation. Nous remercions Cinq Mars Initiatives pour la décoration des tables et le service avec l'aide des élus, et un grand merci aux aînés pour leur participation.

Des arrivées, des départs, des médaillés, que de changements pour les agents municipaux

SERVICES ADMINISTRATIFS



Emmanuelle FOURNIER est arrivée à la mairie le 4 octobre 2023 pour occuper le poste lié aux affaires sociales et à la gestion funéraire vacant depuis août 2023. Forte d'une sérieuse expérience en milieu hospitalier et d'un bon relationnel, elle assure notamment le fonctionnement du CCAS et le suivi des demandes de logements.

SERVICES TECHNIQUES



André RIPAUT nous a quittés le 1^{er} décembre 2023 pour son nouveau poste intitulé « La retraite » ! Recruté en 1991 et responsable du centre technique municipal depuis 2010, il a su faire valoir sa polyvalence et sa disponibilité à toute épreuve au service de notre commune et des Cinq-Marsiens. Vincent Moinet, présenté lors d'un précédent Trait d'union, l'a remplacé dans ses fonctions depuis le 1^{er} décembre.



Mathieu GIRARD, électricien depuis 1996 au sein de la commune, a souhaité se diriger vers de nouveaux horizons après toutes ces années à Cinq-Mars-la-Pile. Nous retiendrons sa très grande polyvalence ainsi que sa gentillesse qu'il saura mettre à disposition de son nouvel employeur qu'il a rejoint le 1^{er} octobre 2023.

SERVICES TECHNIQUES



Jean-Luc FRUIT a pris ses fonctions en tant que saisonnier au mois de juillet 2023 puis a finalement été recruté pour une durée d'un an à compter du 1^{er} septembre 2023. Bénéficiant d'une solide expérience et d'un attachement certain pour la commune, il a donc rejoint l'équipe des espaces verts.



Baptiste DENIS est arrivé le 13 novembre 2023 en tant que contractuel pour une durée d'un an. Il renforce les services techniques et notamment l'équipe des espaces verts.

SERVICES ENTRETIEN/MÉNAGE



Charlene COLAS-GARDEY est arrivée en contractuelle en octobre 2022. Souriante et consciencieuse, elle a vu son contrat renouvelé en septembre 2023 pour une nouvelle période d'un an. Elle occupe le poste d'agent d'entretien et est plus particulièrement affectée au site du Parc (salle des fêtes et gymnase).

SERVICE ENTRETIEN/MÉNAGE



Annie DUARTE FRANCISCO a été recrutée en contractuelle en juillet 2022, son contrat a été renouvelé en août 2023 pour une nouvelle période suite à un réajustement du personnel. Très appliquée dans son travail, elle occupe le poste d'agent d'entretien et est plus particulièrement affectée au groupe scolaire et à la maison des associations.

RESTAURANT SCOLAIRE



Ludivine GRISLAIN a été stagiaire le 1^{er} septembre 2023, elle occupe le poste d'agent de restauration depuis l'automne 2022. Son sourire est très apprécié par les enfants de la cantine. Elle remplace Sandra Frette qui avait occupé ce poste de nombreuses années.

ATSEM



Sophie CARMAGNOLE-AUDEBERT a pris ses fonctions (CDD 1 an) depuis la rentrée 2023 en tant qu'ATSEM à l'école maternelle. Cinq-Marsienne depuis de nombreuses années et connaissant déjà l'école, l'adaptation fut simple et les enfants sont ravis. Elle remplace Fabienne Chêne qui est partie à la retraite après 25 années de service auprès des enfants. C'est une très belle page qui se tourne pour elle.

Nous souhaitons la bienvenue à l'ensemble de nos nouveaux agents et nous leur souhaitons une bonne intégration. En ce qui concerne les départs, nous leur souhaitons bonne continuation ainsi qu'une longue et belle carrière. Bien sûr un petit mot pour nos retraités : merci pour tout et profitez de votre retraite bien méritée !

RECENSEMENT

Recensement de la population 2024

Cette année, Cinq-Mars-la-Pile réalise le recensement de sa population pour mieux connaître son évolution, ses besoins et ainsi développer de petits et grands projets pour y répondre. L'ensemble des logements et des habitants seront recensés entre le 18 janvier et le 17 février 2024.

Comment ça se passe ?

Une lettre a été déposée dans votre boîte aux lettres. Un agent recenseur, recruté par la commune, vous a fourni une notice d'information soit dans votre boîte aux lettres soit en mains propres. Suivez simplement les instructions qui y sont indiquées pour vous faire recenser. Ce document est indispensable, gardez-le précieusement.

Se faire recenser en ligne est plus simple et plus rapide pour vous et également plus économique pour la commune. Moins de formulaires imprimés est aussi plus responsable pour l'environnement. Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, des questionnaires papier peuvent vous être remis par l'agent recenseur.

Vous n'avez reçu aucun document d'ici le 1^{er} février 2024 ?

Contactez sans attendre le coordonnateur communal en mairie : Nathalie Guyot 02 47 96 20 40

Pourquoi êtes-vous recensés ?

Le recensement de la population permet de savoir combien

de personnes vivent en France et d'établir la population officielle de chaque commune. Le recensement fournit également des statistiques sur la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, et les logements...

Ce recensement va nous permettre d'adapter nos services à la population mais aussi de transmettre à nos associations le potentiel de notre commune et pourquoi pas développer leurs activités. Se recenser c'est valoriser toutes les actions locales.

Les résultats du recensement sont essentiels. Ils permettent de :

1. Déterminer la participation de l'État au budget de notre commune : plus la commune est peuplée, plus cette dotation est importante ! Répondre au recensement, c'est donc permettre à la commune de disposer des ressources financières nécessaires à son fonctionnement.
2. Définir le nombre d'élus au conseil municipal, le mode de scrutin, le nombre de pharmacies...
3. Identifier les besoins en termes d'équipements publics collectifs (transports, écoles, maisons de retraite, structures sportives, etc.), de commerces, de logements...

Pour en savoir plus sur le recensement de la population, rendez-vous sur le site le-recensement-et-moi.fr



HONNEUR

Cérémonie des médailles

Le 6 octobre dernier nous avons convié les agents pour une cérémonie de remise des médailles du travail, Madame le Maire a pu remercier par son discours tous les agents médaillés :

- Marie FARGEAU
- Barbara VIRLOUVET

- Nathalie GUYOT
Annie BIRCHEM a aussi été mise à l'honneur en ce jour pour son départ à la retraite avant un vin d'honneur qui a permis un bon moment d'échange et de convivialité.

LES AGENTS DES SERVICES MUNICIPAUX VOUS SOUHAITENT UNE BELLE ANNÉE 2024 !



SÉCURITÉ

La police municipale dotée d'une caméra piéton

Depuis novembre 2023, notre policier municipal est équipé d'une caméra piéton par autorisation délivrée par le Préfet de l'Indre-et-Loire le 27 octobre 2023, et dans le cadre de l'arrêté municipal pris par Madame le Maire de Cinq-Mars-la-Pile n°99/PM daté du 2 novembre 2023.

Des caméras piétons pour quoi faire ?

Ce nouvel équipement répond à plusieurs objectifs dans la relation des agents à l'usager comme prévenir les incidents mais aussi constater les infractions et la collecte de preuves dans le cadre d'une procédure judiciaire.

Les agents ne filmeront pas en permanence leur patrouille. Le déclenchement de la caméra est effectué lors de leurs interventions, et après en avoir informé la personne filmée.

Objectifs

- Garantir les droits des citoyens, protéger les forces de police et apaiser les situations conflictuelles (par exemple lors d'outrages ou de comportements manifestement agressifs).
- Le constat des infractions et la poursuite de leurs auteurs par la collecte de preuves.
- La formation et la pédagogie des agents de police municipale.

Utilisation

Les caméras sont portées de façon apparente par les agents et un signal visuel spécifique indique l'enregistrement en cours. Les personnes filmées sont informées du déclenchement de l'enregistrement, sauf si les circonstances s'y opposent.

Les enregistrements sont effacés au bout de 6 mois, sauf s'ils sont requis dans le cadre d'une procédure judiciaire, administrative ou disciplinaire.

Le responsable de la police municipale et son adjoint ont seuls accès aux données et informations mentionnées à l'article R.241-10 du Code de la **Sécurité Intérieure**.

Dans le cadre de formation et de pédagogie, d'enquêtes judiciaires, administratives ou disciplinaires, les informations et données qui seraient enregistrées dans le traitement pourront être communiquées à toutes personnes ayant qualité pour les obtenir : maire, enquêteurs notamment.

Réclamation

Concernant le droit d'accès aux images, les personnes concernées par les enregistrements audiovisuels peuvent saisir la CNIL conformément à l'article 41 de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative



à l'informatique aux fichiers et aux libertés. Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés, 3 place de Fontenoy, 75334 Paris Cedex 07

Textes réglementaires

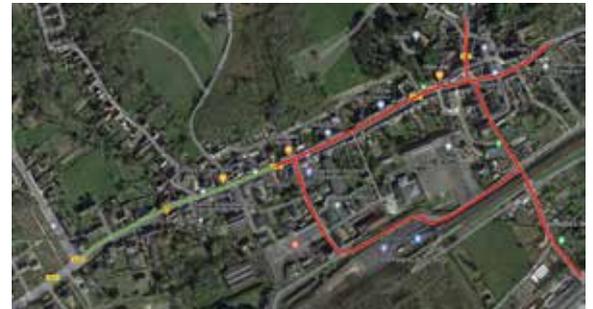
Le décret n° 2019-140 du 27 février 2019, autorise les agents de Police Municipale à porter et à utiliser les caméras-piétons sous couvert d'une autorisation préfectorale à la commune.

Arrêté préfectoral n° 04/2023 (37) du 27 octobre 2023 autorisant l'enregistrement audiovisuel des interventions des agents de la police municipale de la commune de Cinq-Mars-La-Pile.

AMÉNAGEMENT

Modification de circulation : zone 30

La commission voirie réunie le 11 juillet 2023, a décidé de prolonger la zone 30 de la rue Nationale en raison d'un trop grand nombre d'excès de vitesse et afin de renforcer la sécurité des piétons. Dans l'attente du passage définitif en zone 30 avec des aménagements spécifiques, la zone en vert sur le plan ci-dessous est en limitation 30 km/h.



Pour rappel, en zone 30 les piétons sont prioritaires même sans passage piéton.

TRAVAUX DE VOIRIE 2023

Création d'un parking « Moulin à Tan »



Impasse du Pré de la Cure



Élargissement de la voirie, création de places de parking et d'une place de retournement. Bicouche sur voirie financé par la SNCF.

RÉFECTION DES TROTTOIRS

Rue des Pervenches, impasse des Pensées, impasse des Lilas, impasse des Acacias, impasse des Jacinthes, impasse

des Myosotis et jonction piétons entre impasse des Jacinthes et rue du Marquis d'Effiat.



Retour sur le théâtre d'été



Un avant-goût de vacances... Une représentation théâtrale remarquable et remarquée le mercredi 5 juillet dernier dans la cour de la mairie : un cadre enchanteur, des acteurs aux rôles multiples ont enchanté le public. Cette représentation, « Le cercle de craie caucasien », œuvre de Bertolt Brecht, était très fidèle à la pièce originale. Félicitations à tous et merci à la troupe que nous espérons vivement accueillir à nouveau l'an prochain !

Soirée lecture : la dernière de l'année !



La Bibliothèque et la Municipalité recevaient le 15 décembre le Docteur Francis Machinal dans la salle du conseil de la Mairie. Nom bien connu à Cinq-Mars-La-Pile car son propre père, Daniel MACHINAL fut médecin généraliste de 1946 à 1975 sur la commune. Ecolier sur notre commune à l'époque, et lycéen à Descartes sur Tours, il s'est orienté vers des études de médecine. Il a obtenu sa thèse de Docteur en médecine en 1970. Un parcours professionnel varié, riche et impressionnant ! Installé depuis plusieurs années en tant que médecin pédiatre libéral à Tours, le Docteur Francis MACHINAL est aujourd'hui diplômé en acupuncture, homéopathie et en... astrologie, après trois années d'études à Paris. Le livre présenté, écrit en 2020 « L'Astrologie au service du praticien homéopathe » a été fort apprécié par l'auditoire présent car il donne des conseils de santé et de mode de vie à chacun en fonction de son signe astral. Il est empruntable à la Bibliothèque de Cinq Mars la Pile.

Un quatuor à l'église

Comme chaque dernier dimanche de septembre, c'est désormais devenu une tradition automnale sur notre commune, les Moments Musicaux de Touraine ont permis à des artistes de renom de se produire dans l'église de Cinq-Mars-la-Pile. Le quatuor Ardeo, composé



de Carole Petitdemange et de Mi-Sa Yang au violon, de Yuko Hara à l'alto et de Joëlle Martinez au violoncelle a successivement interprété le quatuor en sol mineur op.14 d'Emilie Mayer, le quatuor N°9 en do majeur, op 59 N°3 de Beethoven puis le quatuor américain en fa majeur op 96 de Dvorak.

L'église du Cinq-Mars-La-Pile, comble, a applaudi chaleureusement la prestation de ces dames musiciennes au parcours international.

Enfin, une nouveauté bien originale cette année a permis à trois jeunes prodiges talentueux de la région de jouer un avant-concert « apéritif » : Pascal Miho a tout d'abord interprété avec émotion la suite N°3 pour violoncelle seul de Jean-Sébastien Bach puis Hanaë Becker et Héloïse Comola-Delgado à la flûte traversière l'ont rejoint pour interpréter l'allegro du Trio londonien en do majeur de Haydn.

Rendez-vous est déjà pris pour l'an prochain... Bravo aux Moments Musicaux de Touraine et à tous leurs bénévoles qui œuvrent dans l'ombre à chaque concert.

Envie de parfaire son anglais ?



Une première séance de conversation anglaise s'est déroulée le vendredi 6 octobre 2023 à 18h30 à la Maison des associations. Les douze participants envisagent tous de continuer l'expérience pour échanger et pratiquer l'anglais dans une ambiance conviviale. Ces cours originaux et gratuits vont permettre à certaines personnes de se remettre à niveau professionnellement, mais aussi à d'autres qu'ils soient lycéens, retraités ou jeunes adultes, avec ou sans emploi, d'oser converser dans la langue de Shakespeare. Chacun a été invité à s'exprimer, et ce dans la bonne humeur. Expérimentation très concluante qui devrait perdurer toute l'année 2024. Pour connaître les dates et vous inscrire à ces ateliers, contactez la Mairie. Un grand merci à Mme Theisen et un grand bravo à tous les participants.

Conférence Ondes et Santé



L'association Z'ondes, vivement remerciée a proposé une conférence/débat « Ondes et Santé » le vendredi 17 novembre dernier. Environ 35 participants ont pu bénéficier de conseils et s'informer sur l'impact des ondes dans la vie quotidienne. Une autre conférence sur la maltraitance aura lieu le

19 avril 2024, en présence de Jérémie Moreau, écrivain, et de Robert Courtois, Professeur de psychologie clinique à Tours. N'hésitez pas à venir nombreux. Les parents d'élèves sont particulièrement invités à participer à ces manifestations.

Les contes illustrés font salle comble



Petits et grands se sont retrouvés ce dimanche 17 décembre à la salle des fêtes pour écouter des contes interprétés avec brio par Richard Petitsigne, conteur et écrivain bien connu sur la région. Il était accompagné d'un dessinateur hors pair, Mickaël Roux. La salle a vivement applaudi ces deux artistes qui ont travaillé en symbiose la voix et le « visuel ».

Cette année, le thème du « bois » a agrémenté l'après-midi : une exposition de statuette diverses sculptées par Louis Renaud de son vivant (décédé en 2022) ont été exposées pour la première fois par sa fille, Maryvonne Garnier. De plus, « Claire et le Bois » a pu proposer à la vente des articles confectionnés par elle-même à l'occasion de Noël.

À la fin du spectacle, Richard Petitsigne a eu le plaisir de dédicacer plusieurs de ses albums. Une après-midi fort conviviale, agrémentée par des bénévoles d'AGORA qui avaient préparé vin et chocolat chauds, mais aussi crêpes et gaufres de toutes sortes.

Merci au public venu nombreux et bravo à tous les intervenants !

Rendez-vous est déjà pris pour le dimanche 8 décembre 2024 : un spectacle Jeune Public « La fabuleuse malle du pays des contes » sera proposé par la compagnie « Il était une fable »,

Et, nouveauté... il sera suggéré l'an prochain aux enfants et adultes qui le souhaiteront de venir déguisés pour l'occasion !

INSCRIPTIONS

Démarches à effectuer pour la rentrée de septembre 2024



Votre enfant (né en 2021) va avoir trois ans dans l'année 2024, il est temps de l'inscrire pour sa première rentrée à l'école maternelle le 2 septembre prochain.

Il convient de préférence de se rendre sur le site internet www.cinqmarslapile.fr (« Ma Famille » - « Scolarité » - « Groupe scolaire Paul-Louis Courier »), de remplir le formulaire en bas de page en y insérant les justificatifs requis et de bien cliquer sur le bouton de validation pour l'envoi des informations en mairie. Ce sera le cas également si des parents emménagent en cours d'année sur la commune avec des enfants à inscrire à l'école maternelle et/ou élémentaire. Les éléments à fournir sont : le livret de famille, le carnet de santé de l'enfant, un justificatif de domicile, le jugement stipulant la garde de l'enfant dans le cas de la séparation ou du divorce des parents, un certificat de radiation lorsque l'enfant était auparavant scolarisé dans un autre établissement.

Un certificat d'inscription scolaire est transmis au(x) parent(s). Il convient ensuite de demander un rendez-vous d'admission définitive de l'enfant auprès du directeur ou de la directrice de l'école concernée.

Pour l'école maternelle Mireille DA CRUZ, la directrice vous accueille les mardis 12/19 et 26 mars ainsi que le vendredi 22 mars de 9h à 12h et de 13h45 à 18h. Pour ce rendez-vous, merci de vous munir des pièces suivantes :

- carnet de santé
- livret de famille
- certificat d'inscription de la mairie

Pour une inscription en Moyenne ou Grande Section (enfant inscrit dans une autre école en 2023/2024) prendre rendez-vous le mardi au 02 47 96 40 64 ou par e-mail : ecm-cinq-mars-la-pile@ac-orleans-tours.fr.

**Contact en mairie :
Service des affaires scolaires
Nathalie Guyot 02 47 96 20 40
ou nguyot@cinqmarslapile.fr**

Renouvellement du Conseil Municipal des Jeunes



Le Conseil Municipal des Jeunes a été renouvelé pour moitié en octobre 2023. Huit élèves de CM1 ont ainsi intégré le dispositif suite au départ des CM2 au collège. Juliette Delerue a ainsi été élue maire cette année et est accompagnée de trois adjoints : Eliott Ratron Allio, Lalie Bougareche et Antoine Midou.

Deux conseils municipaux ont déjà eu lieu avec les 16 membres dans la salle de la mairie. Des actions (lecture d'albums à la Pile de bambins et à la crèche) sont reconduites. Les jeunes ont proposé cette année de confectionner des dessins qui seront envoyés à des personnes âgées à l'occasion des fêtes de Noël. Cela pourrait déboucher sur une correspondance

(les dessinateurs ont mis leurs coordonnées au dos des productions) et pourquoi pas sur une après-midi « jeux de société au printemps » ? Les liens transgénérationnels sont en effet à poursuivre et sont un vecteur porteur d'attitudes citoyennes à développer.

Le 29 novembre a eu lieu à Tours le 77^e congrès des Maires d'Indre-et-Loire et le deuxième rassemblement des Conseils municipaux des Jeunes. Invités, certains ont pu s'y rendre et ont pu assister à des échanges de grande qualité !

La municipalité tient à féliciter les jeunes élus pour leur engagement !



Aide aux devoirs 2023-2024



Jocelyne, Léa (Volontaire en Service Civique), Bernadette, Sophie, Marie-Thérèse, Michelle (médaillon).

Le dispositif d'aide aux devoirs est reconduit cette année. Une quinzaine d'enfants y sont inscrits et peuvent bénéficier d'un soutien gratuit le soir après l'école, jusqu'à 17h45. Le choix du jour est libre, ce qui veut dire que les écoliers peuvent y participer un soir, deux soirs ou trois soirs par semaine, en fonction de leur emploi du temps respectif et des plages disponibles, (pas d'aide aux devoirs le vendredi).

Même si le dispositif reste fragile, les bénévoles sont très dévouées et plus nombreuses que l'an passé, ce qui permet un travail en petit groupe de qualité, après une pause goûter fort appréciée par les enfants. Les dames ont été vivement remerciées par la municipalité le jeudi 14 décembre. Nous espérons que les parents d'élèves sont également sensibles à leur engagement et au travail fourni auprès de leurs enfants.

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

Journée de la laïcité



Chaque année, à l'occasion de la date anniversaire de la loi du 9 décembre 1905 sur la laïcité, des apprentissages et une action pédagogique sur le sujet sont proposés à tous les élèves de cycle 3. Cette année, nous avons étudié la charte de la laïcité, version Max et Lili et les grands principes qu'elle fait émerger. Les CM2 ont étudié la charte entièrement alors que les CM1 n'en ont étudié qu'une partie.

La charte de la laïcité nous rappelle à quoi sert cette valeur républicaine (égalité, liberté, protection, vivre ensemble...) et les règles qui sont nécessaires à son respect (devoir d'enseignement, devoir de neutralité, interdiction de porter des signes religieux à l'école...).

Une fois la charte de la laïcité analysée et décryptée par les élèves, nous avons noté au tableau les mots appartenant au champ lexical de la laïcité. Ensuite, chaque élève a reçu un papier de couleur qu'il a découpé de la forme de son choix (nuage, coeur, étoile...) et y a inscrit un de ces mots. Quelques illustrations sont venues agrémenter le tout.

Enfin, les élèves sont venus accrocher leur mot à une frise collective exposée dans le hall d'entrée de l'école où les lettres L-A-I-C-I-T-E venaient former notre mur de la laïcité.

SPORT

Rentrée rugby pour les CM

Le vendredi 8 septembre, tous les élèves de CM sont allés au stade de rugby de Langeais pour célébrer l'ouverture de la coupe du monde de rugby qui a lieu en France.

Il y avait quatre classes de Cinq-Mars-La-Pile, trois de Langeais et une classe de Cléré-les-Pins. Chaque classe représentait une nation qui participe à la coupe du monde.

Nous avons fait des jeux pour apprendre à manipuler le ballon de rugby. Lors de l'atelier géographie, il fallait replacer les pays participants sur un planisphère puis associer à chaque pays son drapeau et son emblème. Nous avons aussi fait un débat sur ce qu'est « être un bon supporter ». Enfin, Éric nous a appris le haka, une danse guerrière réalisée par les All Blacks pour intimider leurs adversaires.

Cette journée a lancé notre cycle rugby. Durant dix séances nous avons appris à jouer au rugby touché. Les origines et l'histoire du rugby n'ont plus de secret pour nous.

Une maternelle en évolution

Nos effectifs sont à la hausse nous accueillerons 178 élèves en janvier 2024 ; pour cela l'équipe pédagogique est constituée de 10 enseignantes, 6 atsems, 1 AESH et une stagiaire.

La cour de l'école s'est métamorphosée et nous attendons le printemps pour voir apparaître la couleur des fleurs après l'implantation des arbres, arbustes et petits végétaux de la Toussaint.

Nos festivités : les enfants se sont rendus en cortège à la salle des fêtes pour assister à un spectacle de marionnettes. Jeudi 21, le père Noël est venu rencontrer les enfants à l'école ils ont tous reçu un livre en cadeau juste avant le goûter de Noël offert par la municipalité.

Le projet de l'année sur les grandes périodes historiques nous fera découvrir que les dinosaures n'étaient plus là bien avant les châteaux forts. Ce travail sera présenté aux parents lors de spectacles à la salle des fêtes courant avril. Et juste avant les vacances, vendredi 19 avril 2024 nous organisons le Carnaval de la Maternelle avec un défilé



dans les rues le matin, réservez dès maintenant votre plus beau costume pour nous accompagner lors du défilé. Ensuite en mai, les sorties nous conduiront dans un château pour des activités de découverte.

Et pour finir l'année la traditionnelle Kermesse dans la cour de l'école mardi 25 juin des 16h30 à 18h30.

L'équipe pédagogique remercie vivement la municipalité pour les travaux réalisés et pour ceux qui sont projetés pour le confort de tous.



Lutte contre le harcèlement

Lors de cette deuxième période, les élèves de cycle 3 ont travaillé sur le thème du harcèlement. Ils ont été amenés à donner la définition du harcèlement, à identifier les personnes, à connaître les différentes formes de harcèlement possibles et enfin à lister des solutions.

Afin d'approfondir cette thématique importante, l'équipe pédagogique a fait le choix de faire intervenir 2 animateurs de l'Atelier Canopé de Tours. La mairie nous a accompagnés dans ce projet.

L'Atelier Canopé est un centre de ressources et de formation destiné aux professeurs afin de les accompagner dans des projets en offrant une pédagogie innovante et créatrice. Voici leur intervention racontée par les enfants.

Deux animateurs sont venus dans notre école pour nous faire jouer et réfléchir sur le thème du harcèlement.

En arrivant le matin, nous nous sommes tous réunis sous le préau pour faire un jeu de cohésion : nous devons piocher un prénom et le donner au camarade, le plus vite possible.

Ce jeu nous a montré qu'on réussit mieux en travaillant ensemble, en collaborant.

Ensuite, nous avons fait un escape game en étant répartis en quatre équipes, deux équipes rouges et deux équipes vertes. Nous devons trouver des mots en lien avec le harcèlement grâce à des indices cachés dans la classe



et des outils : puzzle, vidéos, lampe UV, jeu de l'oie, roue des lettres, etc.

Tous ces mots devaient remplir une grille de mots croisés. On obtenait un code secret pour terminer le jeu.

Enfin, après la récréation, par équipe, nous avons travaillé sur des idées pour améliorer le climat scolaire.

Nous avons d'abord réfléchi à ce qui existait déjà à l'école, puis comment on pouvait améliorer la vie à l'école et enfin nous avons donné des idées.

Elles ont été listées, il y en avait beaucoup !

Chaque classe a voté pour trois idées qui ont été proposées au conseil des délégués de classe.

Voici quelques idées retenues parmi un grand nombre de propositions faites par les élèves :

- créer une salle de l'amitié (pour faire de nouvelles rencontres) ou une salle de détente ou un espace de méditation au calme

- installer un « mur de messages » : un tableau pour y afficher des petits messages positifs

- remettre en place le banc de l'amitié

- faire plus de sorties avec nuitées (pour mieux se connaître) ;

- agrandir le préau (pour éviter les bousculades et les disputes).

Téléthon à l'école

Le vendredi 8 décembre, à l'occasion du week-end pour le Téléthon, la classe des CM1A a rencontré Océane, une jeune femme de 25 ans accompagnée de sa maman et de sa sœur ainsi que des membres d'une association, qui lui apporte son soutien et fait la promotion du Téléthon. Océane est née handicapée le 14 février. Son handicap est moteur et cérébral. Elle se déplace en fauteuil roulant car seuls son pied gauche et sa main droite fonctionnent. Elle ne peut pas rester debout et a peu d'équilibre. Ses muscles se fatiguent vite. Océane a des difficultés à s'exprimer. Ainsi, elle a des pictogrammes sur son fauteuil pour se faire comprendre. Elle va aussi chez l'orthophoniste deux fois par semaine. Le kiné vient la soulager une fois tous les quinze jours à domicile.

Malgré son handicap, Océane est très souriante et semble profiter de la vie en faisant de nombreuses activités : bowling, cuisine, activités manuelles et elle aime écouter de la musique. Elle a d'ailleurs eu la chance de rencontrer plusieurs artistes : Kendji Girac, Slimane et Vianney qui est parrain du Téléthon cette année. Elle s'est aussi entretenue avec Matt Pokora au téléphone. Elle a déjà fait de la danse et du foot fauteuil.

Le rez-de-chaussée de sa maison est adapté pour son confort mais cela représente un coût financier important. Océane est bien entourée par sa famille. Son plus beau rêve serait de marcher. Pour la soutenir il faut faire un don au 3637.



Agora

Après avoir changé le nom de l'association le 1^{er} septembre 2023 pour AGORA, c'est en ce début d'année 2024 que le Centre social révèle son nouveau nom : La Fabrique.

Agora n'était pas le nouveau nom du Centre Social ?

Il est important de distinguer l'Association et le Centre social. Le Centre social La Fabrique est une structure au même titre que le Carrousel, l'Orangerie (espace de vie sociale), etc. qui sont toutes gérées par l'Association désormais appelée AGORA.



Pourquoi avoir choisi « La Fabrique » ?



Nous souhaitons que le nom représente au mieux les valeurs du Centre social et de la multiplicité de choses que nous pouvons y faire. Il nous était également important de garder une cohérence avec nos autres structures qui ont cet aspect de « lieu, espace, habitation ». Nous avons donc choisi « La Fabrique » par les moments, souvenirs qui sont créés lors des actions qui sont menées au sein de ce lieu.

C'est quoi au juste le Centre social La Fabrique ?

C'est un espace convivial, un lieu pensé pour que les gens se rencontrent, une sorte de maison commune ouverte pour tout le monde. Jeunes, parents, seniors... tous se retrouvent avec des envies, des projets, une passion, quelque chose à partager, avec une équipe de

bénévoles et de salariés qui est là pour aider à concrétiser ces envies !

Quelques exemples : un ciné-débat sur un sujet d'actualité ; une matinée où l'on cuisine ensemble avant de partager le déjeuner ; on organise un concert d'été ; un tournoi jeux de cartes ; etc.

Secteur enfance 3/11 ans



ALSH Le Carrousel :

En cette première partie de l'année scolaire 2023-2024, les enfants présents au Carrousel bénéficient de nouveaux projets d'animation proposés par les animateurs.

Les enfants ont également pu profiter d'animations type ludothèque par les associations des PEP 37 via le ludobus et « Et si on jouait », d'un escape-game sur la notion des droits de l'enfant, d'une sortie bowling et d'une sortie au cirque Georget pour le spectacle de Noël.

Secteur jeunesse 11/17 ans

L'accueil libre Le Mix'Ados (1 place buissonnière, Cinq-Mars-la-Pile) est ouvert en période scolaire le mercredi de 11h30 à 18h30, le vendredi de 17h à 19h et le samedi de 14h à 19h.

Les jeunes viennent librement sur les temps d'ouverture où ils peuvent profiter de plusieurs espaces (babyfoot/billard, espace canap', arts créatifs, jeux de société, cuisine, jeux vidéo) et participer à des activités proposées

par l'équipe d'animation. C'est également un lieu où les envies et besoins des jeunes sont soutenus (départ en vacances, organisation d'une sortie, création d'un événement, etc.).

Les jeunes peuvent y venir deux fois gratuitement avant de demander une fiche d'inscription et la rapporter avec le coût de l'adhésion à l'association (10€).

Secteur Familles

Toute l'année, la référente Familles vous propose des actions ponctuelles à partager en familles ainsi que des moments pour les habitants : Ateliers parents-enfants / grands parents-enfants, Rencontre « Devenir parents », Café des habitants, Jouons avec les petits. Pour découvrir les programmes consultez notre site internet et réseaux sociaux (ci-dessous).

Comment faire ses inscriptions ? (Ateliers, périscolaire, vacances, stages, sorties, etc.)

Toutes vos inscriptions sont à faire sur notre portail familles : agora-asso.portail-defi.net

Vous avez du mal à comprendre le processus du portail ? Nous avons créé des vidéos explicatives pour vous !

Comment faire ses inscriptions : cutt.ly/agora-inscription
Comment annuler ses inscriptions : cutt.ly/agora-annulation

Pour les inscriptions enfance/jeunesse :

02 47 96 54 88 (Tapez 1)

enfance.jeunesse@agora-asso.fr

Pour le Centre Social : 02 47 96 54 88 (Tapez 2)

- contact@agora-asso.fr

Nos réseaux sociaux :

Facebook : @agora.asso ; @espacejeunesagora

Instagram : @espaces_jeunes_4_real

Site internet : agora-asso.fr ; agora-asso.portail-defi.net (plateforme d'inscriptions)

Où nous trouver :

Association AGORA / Centre social La Fabrique :

4 place de la douve, 37130 Langeais

ALSH Enfants Le Carrousel : 12 bis rue de la Loire, 37130 Cinq-Mars-la-Pile

ALSH Jeunes Le Mix'Ados : 1 place buissonnière, 37130 Cinq-Mars-la-Pile

Aménagement de l'entrée est de la commune « La Farinière »

Soucieuse d'améliorer le cadre de vie de ses administrés et d'accroître l'attractivité de la commune tout en préservant son patrimoine naturel et bâti, la commune a engagé une réflexion sur l'aménagement de ses entrées de ville. Après l'aménagement de la Rue de la Loire réalisé en 2022, la municipalité a mené une étude portant sur l'aménagement paysager des entrées Est et Ouest avec comme principale ambition la mise en valeur d'espaces naturels ouverts au public et mettant à l'honneur le patrimoine naturel ligérien. Les travaux de l'entrée Est, qui ont débuté en décembre dernier, consistent en la plantation de végétaux diversifiés et adaptés dans un esprit ligérien (arbres forestiers, arbres fruitiers, massifs favorisant la biodiversité, haies fruitières, Haies champêtres), la création de cheminements piétons et la mise en œuvre d'éléments de signalétiques et de supports pédagogiques. Cet espace, qui sera ouvert au public à compter du printemps 2024, offrira aux Cinq-marsiens un espace de promenade et de (re-)découverte du patrimoine naturel et horticole ligérien.

Montant des travaux et maîtrise d'œuvre : 66 931,74 € HT.

Subventions : Conseil départemental (33 465,87 €) / Région (20 079,52 €).



Avant



Après

Aménagement des cours du groupe scolaire Paul-Louis Courier

Le Groupe scolaire Paul-Louis Courier accueille plus de 450 élèves (maternelle et élémentaire). Cet établissement, qui a fait l'objet d'une rénovation thermique d'ensemble en 2018/2019, dispose d'une grande cour d'école (séparée en deux parties – maternelle et élémentaire) ainsi que d'un plateau sportif. Jusqu'alors, cet espace, de conception ancienne, se trouvait dans sa quasi-totalité imperméabilisé (surface bitumée) et bénéficiait d'une végétalisation et d'équipements de jeux extrêmement limités.

Les enjeux actuels notamment environnementaux (lutte contre le réchauffement climatique, respect du cycle de l'eau...) et d'inclusivité (prise en compte des handicaps, école inclusive) ont amené la municipalité à engager une réflexion portant sur l'aménagement de ces espaces. Pour ce faire, un groupe de travail, composé d'acteurs de l'éducation (directeurs d'écoles, enseignants), de représentants de parents d'élèves et de représentants de la municipalité a été mis en place. Ce groupe, accompagné d'un bureau d'étude VRD (SCP Lecreux-Sivigny-Duhard) et d'un paysagiste-concepteur (Cabinet Ligne Dau), a travaillé de concert à l'élaboration d'un projet d'aménagement des cours des écoles et du plateau sportif dans un esprit de cour « Oasis » (végétalisation / mise en œuvre d'enrobés clairs drainants / Infiltration des eaux pluviales / Jeux et structures pour l'ensemble des classes d'âge...).



Les travaux, qui ont été réalisés à l'été 2023 par les entreprises TPPL et CAP VERT Paysage, font aujourd'hui le bonheur des élèves et de leurs enseignants.

Montant des travaux : 379 531,80 € HT.
Subventions : Conseil départemental (110 769 €) / État (75 070,69 €).

Aire de Camping-Car Park



Face au constat de la baisse importante de fréquentation de son camping municipal depuis plusieurs années et au regard des coûts importants d'entretien (Déficit annuel moyen de 15 000 €), la commune a fait le choix d'un nouveau mode de gestion. Depuis avril 2023, la commune a confié la gestion du camping à la société Camping-car Park, 1^{er} réseau européen d'aires d'étapes pour camping-car. Au 1^{er} décembre, 1 421 camping-caristes avaient séjourné sur notre camping pour un chiffre d'affaire généré de plus de 16 000 € (sur 9 mois), qui génère un bénéfice pour la commune de 12 000 € environ, étant précisé que cette aire reste accessible toute l'année. Au-delà de ces chiffres, la fonctionnalité, la qualité d'entretien et l'aménagement de notre aire ont été fortement appréciés par nos visiteurs.

Un abri-vélo sécurisé à la gare



À la gare de Cinq-Mars, un abri sécurisé pour les vélos, une station de réparation et de gonflage ont été installés récemment par la Région Centre-Val de Loire.

Cette opération rentre dans le plan régional des mobilités à vélo. L'une de ses ambitions est de développer l'intermodalité vélo avec le réseau Rémi et d'en faciliter, de fait, l'usage. Comment en bénéficier ?

www.remi-centrevaldeloire.fr/.../accés-abris-velo/

Promouvoir une gestion forestière durable sur votre commune



Vous êtes propriétaire d'un bois de moins de 20 hectares ? Vous souhaitez un conseil ?

Un technicien forestier du Centre National de la Propriété Forestière (CNPF) se tient à votre disposition pour réaliser gratuitement un diagnostic de gestion sylvicole de votre bois (conseil pour des travaux d'amélioration sylvicole, choix d'essences adaptées, arbres à favoriser...), une estimation de l'Indice de Biodiversité Potentielle (ou IBP, pour favoriser l'accueil de biodiversité), ou encore pour vous conseiller sur un itinéraire de boisement/reboisement. Le CNPF pourra également vous aiguiller si vous souhaitez vendre votre bien en vous redirigeant vers les structures adéquates.

Cette action est proposée dans le cadre de la politique forestière régionale (programme CAP Filière forêt-bois 2023-2027), ayant pour objectif de sensibiliser les propriétaires forestiers à la gestion durable de leur forêt et de les guider sur les interventions à potentiellement mettre en œuvre (récolte de bois, renouvellement des peuplements forestiers, prise en compte des enjeux environnementaux, des impacts du changement climatique...).

Si vous êtes intéressés, vous pouvez d'ores-et-déjà contacter M. Pierre Symulak au 06 62 54 81 61 ou par courriel à pierre.symulak@cnpf.fr

Protégeons nos forêts

Le réchauffement climatique est une réalité dont les effets sont maintenant évidents : pour notre commune nous pensons tout de suite aux crues de la Loire qui font l'objet d'une part importante de notre PPRi (Plan de Prévention du Risque d'Inondations). Si nous ne maîtrisons pas directement le risque d'inondation, nous pouvons agir sur le risque Incendie lié aux sécheresses et aux canicules.

Pour notre plus grand plaisir notre commune contient de grandes zones boisées mais souvent, leur entretien laisse beaucoup à désirer. Devant le risque incendie qui est une menace grandissante nous ne pouvons plus tolérer ces manquements à la Loi : En effet la Loi fait obligation aux propriétaires d'entretenir leurs zones boisées et en particulier celles qui se trouvent à proximité immédiate des habitations.

Avant de déclencher des procédures de mise en demeure d'effectuer ces travaux nous voulons, par cet article, sensibiliser les propriétaires afin qu'ils réagissent au plus tôt, dès ce printemps. Faut de quoi, nous devons, par arrêté municipal, faire procéder aux travaux et en faire recouvrer le montant par les services fiscaux.

L'expérience montre qu'après une catastrophe on recherche des coupables et que c'est alors facile d'accuser les élus de laxisme ; les actions de prévention sont de notre responsabilité et même les mesures impopulaires sont à prendre quand il s'agit de la sécurité de tous.

Contexte risque incendie en Indre-et-Loire

La sensibilité d'un territoire aux feux de forêt dépend de plusieurs facteurs : végétation, type de peuplement, conditions météo durant la période considérée (sécheresse, canicule), qualité de la desserte, localisation des centres du SDIS...

Une étude réalisée début 2023 montre que la sensibilité de la végétation aux incendies estivaux sur le territoire de la CCTOVAL est localement équivalente à celle du département de la Gironde. Le département 37 pourrait potentiellement passer entièrement en département « à risque » feux de forêt à l'échelle nationale (et plus uniquement certains massifs du département).

Mesures OLD et précisions (Obligations Légales de Débroussaillage)

Le Géoportail OLD est en cours de mise à jour mais il reste consultable pour connaître les surfaces précises du territoire concernées par les OLD. Onglet 'Développement durable, Énergie' > 'Risques' > 'Zonage informatif des OLD' :

<https://www.geoportail.gouv.fr/carte>

Une parcelle doit être entièrement débroussaillée si elle se trouve en zone urbaine (« U » et associés), même si elle n'est pas boisée. Dans tous les autres cas, il faut débroussailler dans un rayon de 50 m autour de chaque bâti.

Il est conseillé (mais pas obligatoire) d'éloigner à plus de 3 mètres les arbres proches des bâtiments et les stocks de combustible (bûches, granulés, gaz...).

Les chemins d'accès aux constructions qui



générent des OLD doivent aussi être débroussaillés en 4x4 mètres (hauteur x largeur : taille des véhicules d'intervention du SDIS).

Lors du débroussaillage, si des rémanents sont générés, c'est à celui qui les a générés de s'en occuper (export, broyage fin...). Les incinérations sont interdites (arrêté de brûlage), sauf sur dérogation. Si le bois est broyé finement, il est possible de répandre les rémanents sur place. Seuls les rémanents importants et la végétation sèche sont à exporter. Il est possible de débroussailler chez le voisin dans la zone de 50 mètres autour du bâti initial avec un accord signé de ce dernier (si refus ou non réponse du voisin : le voisin est responsable du débroussaillage, il faut alors le communiquer à la mairie) : voir modèle de lettre au voisinage dans les liens de téléchargement plus bas.

Le contrôle du bon respect des OLD est réalisé par la commune (maire, élus, agents) pour les obligations des privés. Si pas de respect des OLD, des rappels peuvent être effectués puis des amendes, mises en demeure... (voir lien de téléchargement ci-dessous). Les amendes doivent toutefois rester des exceptions, il vaut mieux trouver un accord par la commune. Pour concilier OLD et préservation de la biodiversité, différents paramètres peuvent être adaptés : période de débroussaillage, matériel utilisé, aménagement spécifique de certaines zones...

Il faudrait que les terrains soumis à OLD soient débroussaillés chaque année avant le 1er juillet. Les travaux lourds (coupes d'arbres par exemple) sont à réaliser préférentiellement en hiver.

Hormis la campagne de communication de l'Etat à propos des OLD, il n'y aura pas de campagne de communication papier par la DDT 37 avec les données à jour. Chaque commune est libre de diffuser de la manière qu'elle souhaite les informations OLD à ses habitants

Autres informations

Il n'est pas interdit de planter du résineux (notamment car le pin maritime est une essence d'avenir vis-à-vis du changement climatique), mais il faudrait davantage favoriser les mélanges feuillus-résineux et les lisières feuillues.

La météo des forêts n'a qu'un rôle informatif, il vaut mieux regarder l'indice présenté sur le site de la préfecture du 37 pour plus d'informations : <https://www.indre-et-loire.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Agriculture-foret-et-developpement-rural/Foret/Prevention-des-incendies>

L'entretien de la végétation des rives



À quoi sert la ripisylve ?

- La ripisylve, formation boisée des bords de cours d'eau, possède plusieurs fonctions. Elle permet :
- De stabiliser les berges grâce à son système racinaire
 - D'apporter un ombrage diffus au milieu aquatique ce qui permet d'abaisser la température de l'eau en période de chaleur
 - De filtrer les éventuels polluants
 - De créer des supports pour la biodiversité (vie aquatique, semi-aquatique, oiseaux, ...)
 - De freiner les écoulements en période de crue et de réduire leur intensité



• Arbres malades
• Arbres dépoussiérés / vermineux



• Arbre trop incliné vers la rivière



• Branches cassées ou déséquilibrant l'arbre vers la rivière



• Éclaircissement du lit et des berges



• Arbres poussant au milieu de la rivière



• Élimination des gros arbres tombés en travers

- De préserver les paysages
- De produire de la matière première pour le bois énergie

Zoom sur quelques travaux à réaliser pour l'entretien de la ripisylve

L'objectif n'est pas de débroussailler systématiquement les berges, mais bien de favoriser le développement d'une ripisylve naturelle par des actions sélectives.

Source de la mise en forme des schémas : OTC.fr

- Élagage des branches basses
- Recépage des arbres vieillissants ou malades
- Abattage des arbres morts : conserver les souches pour maintenir les berges et évacuer le bois pour être mis « hors crue »
- Débroussaillage ponctuel
- Plantations : choisir des essences adaptées (aulnes, frênes, saules, hélrophytes...), proscrire les essences telles que les peupliers, conifères, robiniers... (toxicité des feuilles, racines superficielles...)

La coupe à blanc est à proscrire.



Consignes générales

- L'utilisation de traitement chimique est interdite
- Favoriser la diversité des essences et des âges, pour une meilleure résistance aux maladies
- Alternier les zones d'ombre et de lumière
- Respecter les périodes d'intervention :



Le saviez-vous ?

L'entretien incombe au riverain qui est propriétaire des berges et du lit jusqu'à la moitié du cours d'eau (art L215-14 du Code de l'Environnement) : « le propriétaire riverain est tenu à un entretien régulier du cours d'eau. L'entretien régulier a pour objet de maintenir le cours d'eau dans son profil d'équilibre, de permettre l'écoulement naturel des eaux et de contribuer à son bon état écologique ou, le cas échéant, à son bon potentiel écologique, notamment par enlèvement des embâcles, débris et atterrissements, flottants ou non, par élagage ou recépage de la végétation des rives. »

Besoin de conseils concernant l'entretien de vos berges ?

Contactez le Syndicat !
 Syndicat Mixte des Affluents Nord Val de Loire
 Mairie de La Membrolle-sur-Choisille
 Place de l'Europe- CS 13
 37390 La Membrolle-sur-Choisille
 Tél. 02 47 41 21 28
 Mylène TAILLAT, technicienne rivière
 06 68 35 86 53
 Mail : contact@anval.fr

À L'OFFICE DE TOURISME TOURAINE NATURE, FAITES LE PLEIN...



De conseils personnalisés

À la recherche d'une nouvelle table à tester, une idée de visite en famille pour ce week-end, d'une carte des circuits vélo ? Consultez notre équipe qui se fera un plaisir de vous orienter et répondre au mieux à vos attentes !

De souvenirs et de cadeaux locaux

Cartes rando et vélo, produits du terroir, vin, verres, bijoux, mosaïques, créations en bois, bougies ou beaux livres pour les grand... Poupées Corolle, albums à colorier ou kit de fabrication de mangeoires à oiseaux pour les plus jeunes... Il y en a pour tous les goûts dans la boutique de l'Office de Tourisme !

De beaux moments en famille avec nos jeux de piste connectés !

Ces parcours, imaginés par l'équipe de l'Office de Tourisme, permettent, sous forme de circuits de moins de 2 km, d'allier apprentissage et activité en famille dans les rues de Bourgueil, Cinq-Mars-la-Pile et Langeais mais également Savigné-sur-Lathan, Hommes et Channay-sur-Lathan.

Les parcours sont disponibles à tout moment et sont téléchargeables gratuitement sur l'application Baludik, via notre site internet.

BON PLAN : L'Office de Tourisme propose désormais tout au long de l'année la billetterie de nombreux événements du territoire : concerts, festivals, théâtre, saisons culturelles de Bourgueil et Langeais ... dans nos bureaux à Bourgueil et à Langeais et sur la e-boutique !
 www.tourainenature.com – Rubrique « mon escapade »

Office de Tourisme Touraine Nature
 À Langeais – 19, rue Thiers
 37130 Langeais – 02 47 96 58 22
 À Bourgueil – 16, place de l'église
 37140 Bourgueil – 02 47 97 91 39
 info@tourainenature.com
 www.tourainenature.com





L'entrepreneuriat sur notre territoire ne s'arrête pas et nous ne pouvons qu'en être fiers ! Nous souhaitons à tous la bienvenue et longue vie à vos projets et vos entreprises.

Vous vous installez, développez ou recrutez sur notre commune et vous souhaitez communiquer, dans ce cas cette chronique est faite pour vous ! N'hésitez pas, CONTACTEZ-NOUS ! mairief@cinqmarlapile.fr ou au 02 47 96 20 30

Marion BERTIN – Photographe



Passionnée de photographie depuis plusieurs années et basée à Cinq-Mars-La-Pile, je serai la photographe qui saura capturer les meilleurs moments de vos célébrations.

Je réalise des prises de vues et des reportages dans un cadre et un mouvement naturel. Mon style chaleureux, doux et romantique mais également ma sympathie sauront vous mettre en confiance.

Mon objectif ? Réaliser de magnifiques clichés spontanés qui vous représenteront fidèlement !

Ma motivation ? Capturer des instants authentiques et émouvants qui résonneront en chacun. J'espère par ma démarche que ces moments hors du temps seront gravés à jamais et chéris au fil des générations.

Je vous accompagne dans chaque événement de votre vie et peux donc vous proposer de nombreux services dont : la prestation de mariage.

La réalisation des reportages complets de votre mariage, me tenant à votre disposition du début des préparatifs jusqu'à la fin de la soirée et ce sans limite quant au nombre de clichés !

La prestation est modulable afin de s'adapter aux envies, attentes mais aussi au budget de chacun.

Je vous laisse découvrir mon talentueux travail sur les réseaux et pourquoi pas sauter le pas pour un shooting extérieur à Cinq-Mars et en famille !

CONTACT

marionbertin-photographe.com/

Tél. 06 29 20 23 36 - Mail : marionbertinphotography@gmail.com

FB : Marion Bertin - photographe Tours - Insta: [mbertin.photographe](https://www.instagram.com/mbertin.photographe)

Laura Laferrere - Consultante en parentalité positive et relationnelle



Je reçois les parents lors de consultation afin d'échanger sur leurs parentalités et de les accompagner vers une éducation plus positive en leur donnant des clés et outils qui leur permettront de retrouver un quotidien serein avec leurs enfants de 0 à 12 ans.

Résolution de conflit, accompagnement du sommeil ou encore surmonter une étape compliquée de l'enfant, la parentalité positive, bienveillante et respectueuse vous aidera à traverser les obstacles de la parentalité sereinement.

CONTACT

Laferrere.parentalite@gmail.com - 07 82 8 25 70

Site web : <http://laferrere.laura.wixsite.com>

Facebook : <https://www.facebook.com/profile.php?id=100086190739044>

Chloé NOUVEAU Orthophoniste

Nouvellement installée sur la commune au 46 route de Mazières.

CONTACT

06 99 89 23 66 ou inscription

sur <https://www.inzee.care/>

Florence AUDUREAU Kinésithérapeute

Depuis le 30 octobre, une nouvelle kinésithérapeute s'est installée en collaboration avec Mme Hélène Michau, au 41ter rue Nationale.

CONTACT

Pour la prise de rendez-vous,

Tél. 09 86 31 72 70

Lidou Marbrerie Polissage



Je me présente Julien LIDOU, gérant de l'entreprise Lidou Marbrerie Polissage avec ma conjointe Mélanie MARTINS. Notre

siège social est situé à notre domicile à Cinq-Mars-La-Pile.

Nous avons nos locaux (bureau et exposition de monuments funéraires) qui sont situés à Mazières-de-Touraine. Nous exerçons dans le domaine funéraire, nous re-conditionnons entièrement les monuments, plaques et ornements.

En effet, étant marbrier de métier, j'ai créé mon entreprise en 2020. Et je me suis spécialisé dans le monument d'occasion.

Étant également polisseur, je possède toutes les machines nécessaires pour pouvoir redonner vie aux monuments funéraires, et ainsi les rendre comme « neufs ». Mais avec un prix moindre (pouvant atteindre les - 50%) que dans les pompes funèbres. Ma conjointe ayant passé son diplôme de conseillère funéraire, vient de rejoindre l'entreprise.

CONTACT

Mélanie au 06.24.58.00.03 - Facebook :

[lidoumarbreriepolissage](https://www.facebook.com/lidoumarbreriepolissage)

www.lidoumarbreriepolissage.fr



Nous sommes heureux de vous faire découvrir encore une fois de nouveaux entrepreneurs ainsi que le développement d'une entreprise existante. Nous leur souhaitons bonne chance et longévité dans leurs activités et projets.

Chez Julio Pizza, nouveau pizzaiolo ambulante

Venez découvrir ses pizzas, fouées et paninis. Il sera présent les :

- **Les mardis** à Cinq-Mars-La-Pile en face du camping
- **Les jeudis** à Saint-Etienne-de-Chigny entre Piston Avenue (réparateur de moto et la boulangerie des Bords de Loire) à côté de Au pied de l'arbre Bio

- **Les vendredis** à mon domicile au 2 chemin du Bertonneau à Cinq-Mars-la-Pile (chemin juste avant le lotissement de l'Audrière)
 - **Les samedis** matin à Saint-Étienne-de-Chigny, chemin des planches avec Au pied de l'arbre Bio pendant le marché.
- On vous attend !



Toiture Cinq Marsienne

Je m'appelle Sylvain Pichot et je suis couvreur depuis 10 ans. J'habite Cinq-Mars-La-Pile et je viens de créer mon entreprise « Toitures Cinq-Marsiennes ».

Je vous propose mes services pour la réfection et l'entretien de vos couvertures. Cela va de la réfection totale, avec isolation si besoin, en passant par l'entretien annuel, le démoussage (toitures et façades), le ramonage et la pose de fenêtres de toit. Je suis également habilité à détruire les nids de frelons et guêpes.

CONTACT

N'hésitez pas à me contacter si besoin au 06 15 47 13 63 ou contact@toiturescinqmarsiennes.fr
<https://toiturescinqmarsiennes.fr/>



Merci à tous de suivre l'actualité municipale et n'hésitez pas à utiliser Messenger pour communiquer avec nous [facebook.com/cinqmarslapile](https://www.facebook.com/cinqmarslapile) (lien en gras) Vous pouvez aussi consulter le site officiel de la Mairie très facile d'utilisation que ce soit sur ordinateur ou téléphone portable, il saura répondre à vos attentes : www.cinqmarslapile.fr



Elect'ro services 37



Romain Debrune s'est installé à Cinq-Mars-La-Pile en tant qu'électricien depuis septembre 2023.

Vous pouvez le contacter pour une installation ou modification électrique (luminaire, ajout de prise de courant, installation électrique lors d'un aménagement de combles...), un dépannage, une remise aux normes, chauffage électrique...

Sensible à être au plus près des demandes, vous pouvez également le contacter pour une installation de borne de recharge pour véhicule électrique (certification IRVE P1 dans l'année).

En tant que professionnel, il pourra également vous conseiller pour faire des économies d'énergie notamment par le remplacement de certains appareils électriques type radiateurs.

N'hésitez pas à le contacter pour un devis (devis gratuit), il se déplacera pour répondre au mieux à vos besoins.

CONTACT

Tél. 06 11 73 21 57
electroservices37@gmail.com
Du lundi au vendredi 8h30-18h30.
Samedi 8h30-12h30

Infiniment bien by Jennifer

J'ai toujours eu à cœur de prendre soin des autres, de garantir le bien-être et l'épanouissement de chacun dans la douceur et la bienveillance.

Riche de mes formations et expériences, j'ai donc décidé de me lancer en tant que praticienne en massage bien-être pour continuer à prendre soin de vous, vous accompagner dans vos moments les plus précieux et répondre à vos besoins.

Je serai là pour vous apaiser le corps et l'esprit par le biais du massage, la réflexologie et l'accompagnement à la parentalité dans un climat de confiance.

Que ce soit pour vous offrir un moment de détente, un lâcher prise ou gâter un proche, vous pourrez me retrouver à mon domicile au 41 route de la Bruyère à Cinq-Mars-La-Pile afin de profiter d'un moment « Infiniment Bien ».

À très vite ! Jennifer DOLIVET



Stéphanie L'Effet Papillon – Praticienne beauté et bien être



Je vous propose des prestations de qualités, de la beauté au bien être, moment de détente assuré.

Reconversion professionnelle après plusieurs années en tant que secrétaire médicale, je continue dans le relationnel et apporte un moment privilégié à mes clientes.

J'ai pu me performer à travers mes nombreuses formations dans les besoins du corps (lipocavitation radiofréquence drainage lymphatique), du visage (soin hydro facial, soin hydro facial spécial ado, soin purifiant et hydratant, radiofré-

quence visage) et de la beauté (Réhaussement de cils, Brow lift, teinture sourcils simple) et mon petit dernier de 2023 le massage des cinq continents.

Mais qu'est-ce que c'est ?

Ce procédé de massage permet d'apporter un lâcher-prise, il est détoxifiant et énergisant, il permet d'harmoniser votre corps et votre esprit. Il n'est pas rare que mes clientes s'endorment !

Je vous prépare des petites nouveautés pour 2024, notamment LE HEAD SPA, massage japonais, combinant un soin visage et buste et massage crânien, inspiré du shiatsu.

CONTACT

Alors les filles n'hésitez pas à me suivre ou à me contacter via Facebook :

« Stéphanie L'effet Papillon » -
Instagram : @steph_et_leffet_papillon -
Mobile : 06 09 99 51 42.

Au plaisir de vous rencontrer

RD Plomberie



Je me présente Romain DUBOIS résidant de Cinq-Mars-La-Pile depuis 2019.

Jeune entrepreneur ayant ouvert ma société de Plomberie - Chauffage en 2023 sur la commune, ayant acquis mes diplômes CAP sanitaire 2006 - Chauffagiste 2007, j'ai gravi les échelons afin de me retrouver à ce jour chef d'entreprise et mener à bien les demandes de ma clientèle.

Je propose mes services et mon savoir-faire de plombier-chauffagiste : dépannage / rénovation / neuf.

Ma compagne Cindy Rousseau a aussi sa société ELEPH'ASPIR ET DÉBOUCHE le débouchage et l'hydrocurage et elle se déplace sur tout le département, contactez-moi pour plus d'informations.

CONTACT

Prise de rendez-vous par
Tél. 07 88 41 76 85 ou par mail :
rdplomberie37130@gmail.com
Du lundi au vendredi.
(Urgence extrême le samedi)

Solution Renove Sanitaire et Aménagements intérieurs



Je m'appelle Jean-Marc Boisgard, le propriétaire de Solution Renove à Cinq-Mars-la-Pile.

Je me suis spécialisé dans la rénovation intérieure de maisons.

Après une longue expérience acquise dans le domaine, j'ai décidé de créer ma propre entreprise le 17 novembre 2022.

Je dispose de tout le matériel nécessaire pour l'aménagement de votre salle de bains.

Dans ce cadre, je vous propose l'installation ou le remplacement d'équipements sanitaires : baignoires, WC, douches...

Ces travaux incluent aussi la pose et le dépannage de systèmes de plomberie et de tuyauterie.

Profitez de solutions innovantes pour la réussite de tous vos chantiers d'aménagement de cuisines.

Le travail manuel et la qualité sont les clés de ma réussite.

CONTACT

Tél. 06 88 92 21 59 /
solutionrenove@yahoo.com
<https://www.solutionrenove.fr/>

Pour les évènements surveillez notre page FB et notre site internet pour connaître le programme

Vendredi 26 janvier

Festival « Au fil du Jazz » à la salle des fêtes dès 20h00.

Réservations en mairie.

Tarifs : adultes 10 €
- enfants 5 € - Gratuit pour les moins de 12 ans.



Samedi 3 février

Soirée fruits de mer

organisée par « Les Piliers de Cinq-Mars » à la salle des fêtes à partir de 19h30.

Samedi 24 février

Loto organisé par le « Football Club Pays Langeaisien » à la salle des fêtes.

Dimanche 25 février

Loto organisé par « Les Joyeux Drilles » à la salle des fêtes.

Dimanche 10 mars

Loto organisé par le club de « Tennis » à la salle des fêtes.

Dimanche 17 mars

Exposition de peinture organisée par l'association « Cinq-Mars Initiatives » à la salle des fêtes.

Samedi 23 mars

Loto organisé par « L'Amicale des Sapeurs-Pompiers de Langeais » à la salle des fêtes.

Dimanche 24 mars

Loto organisé par « L'École de Danse classique » à la salle des fêtes.

Samedi 6 avril

Loto organisé par le « Comité des fêtes » à la salle des fêtes

Mardi 9

et mercredi 10 avril

Braderie de Printemps organisée par « Cinq-Mars Solidarité » à la salle des fêtes de 9h00 à 18h30.

Samedi 13 avril

Loto organisé par le club de « Tennis de table » à la salle des fêtes.

Samedi 27 avril

Loto organisé par le « Football Club Pays Langeaisien » à la salle des fêtes.

Vendredi 3 mai

Spectacle « La grande nuit de l'humour 2 » avec la Compagnie Cœur de Scène. Début à 20h00 dans la salle des fêtes. Tarifs : adultes 10 € - enfants 5 €

Mercredi 8 mai

Vide-greniers organisé par « Cinq-Mars Initiatives » dans les rues de notre commune.

Samedi 8 juin

Fête de la Saint-Médard organisée par le « Comité des fêtes » à la salle des fêtes

Dimanche 9 juin

Elections européennes

Vendredi 21 juin

Pour la première fois, la fête de la musique sera organisée dans la rue principale en bas de la Mairie.

TENNIS DE TABLE

Ping Tour pour l'ATLTCM

Le club de Tennis de Table de Langeais-Cinq Mars accueillait le 9 septembre dernier le Ping Tour en partenariat avec la mairie de Cinq-Mars-La-Pile. L'occasion pour le club de promouvoir et de faire découvrir ce sport à travers des séances de jeu libre sur des tables de différentes tailles ainsi que la découverte du tennis de table handisport avec la mise à disposition de deux fauteuils roulants. Le club a également intégré des éléments novateurs, tels qu'un robot lanceur de balles et un casque de réalité virtuelle, permettant aux participants de découvrir une facette plus attrayante et innovante de ce sport.

Sous un ciel ensoleillé, une cinquantaine de personnes ont été accueillies par les bénévoles, partageant ainsi une matinée sportive empreinte de sourires et de rires.

Cette matinée a marqué un excellent début de saison pour le club qui compte désormais 121 licenciés, avec la montée de la jeune et prometteuse joueuse Lila Payet en Nationale 2. Le club a également constaté une augmentation significative de jeunes participants en compétition cette année, témoignant d'un fort enthousiasme pour progresser et faire découvrir ce sport dynamique.



LOISIRS

Cinq Mars Initiatives



Tableau de Fabienne LAMY

En 2023 nos activités ont été un franc succès avec l'organisation de l'exposition de peinture dans la salle des fêtes ainsi que notre traditionnel vide grenier qui a attiré de nombreux

exposants et visiteurs. Comme tous les ans, les membres de notre association ont participé activement au Téléthon en préparant le pot-au-feu servi aux 233 convives le vendredi soir dans la salle des fêtes.

Pour l'exposition de peinture en mars 2024, notre invitée d'honneur sera Fabienne Lamy, une artiste autodidacte cinq-marsienne, a exposé dans de nombreux salons où elle a obtenu plusieurs prix.

Le traditionnel vide-greniers dans les rues se déroulera le mercredi 8 mai. Vous pouvez trouver les renseignements pour les inscriptions sur notre site internet. Vous pouvez aussi nous retrouver sur notre page facebook.

Tous les adhérents de notre association vous souhaitent une très belle année 2024

SPORTS

NBJR

Maison des associations (côté escalier), place Buissonnière à Cinq-Mars-la-Pile.

Enseignement des arts martiaux traditionnels japonais par les professeurs Alexandre Conties et Medhi Khedaim, diplômés par la FFKDA.

– Mercredi de 19h45 à 21h45 (+16 ans)

– Vendredi de 19h à 20h30 (Ado), et de 20h15 à 22h00 (adultes +16ans)

– Dimanche de 8h45 à 10h15 (+16 ans) / de 10h15 à 11h15 (10-15 ans) / de 11h15 à 12h (7-10 ans)

Deux cours d'essai gratuits accessibles aux hommes femmes adolescents enfants de + 7 ans.



RENSEIGNEMENTS

M. Conties : Tél. 07 71 16 05 97 - <https://www.facebook.com/DefensecitoyenneetNihonJuJutsu>



JARDINS ET TERROIRS

Jardinot, avec l'aide de la municipalité et de différentes associations, a organisé le dimanche 1^{er} octobre 2023 la manifestation annuelle Jardins et Terroir. Malgré les expositions des plantes sauvages, l'école du jardinage, la Ligue de Protection des Oiseaux, des artisans créateurs et autres, les visiteurs n'étaient pas au rendez-vous. L'emplacement derrière la salle des fêtes ne permettait pas la visibilité depuis la grande route. Pour ces raisons, le bureau des jardins familiaux a décidé de ne pas reconduire cette festivité. Par ailleurs, nous vous informons que des parcelles de jardin de 100 m² ou 150 m², sont disponibles à la location dans les jardins familiaux de Cinq-Mars route de tours. Avec l'inflation et la perte du pouvoir d'achat, il est possible de réaliser des économies en cultivant ses propres légumes pour moins de 6 € mensuellement. 2024 année olympique, venez nous rejoindre car le jardinage c'est du sport ! et surtout vous mangerez des légumes bio.

RENSEIGNEMENTS

Tél 02 47 41 36 37 ou jardinot.cinqmars@orange.fr



TENNIS CLUB

Toujours de l'avant !

Fort de son succès avec 120 inscriptions pour la saison 2023/2024, le club ne s'endort pas sur ses lauriers et continue d'innover. Sous l'impulsion de Cyril notre entraîneur, titulaire d'une formation Tennis Santé et l'appui de Justin, animateur de Sport Agir Santé, le club a décidé d'ouvrir un créneau « Tennis Santé » avec le soutien de la municipalité par la mise à disposition du gymnase.

Tennis Santé : Cékoidon ?

C'est une pratique adaptée, ludique et reconnue comme outil thérapeutique. Elle est destinée aux personnes atteintes de certaines maladies chroniques ou vieillissantes et peut être prescrite par des médecins. Figurant désormais dans la loi santé, le tennis apporte de nombreux bénéfices comme une amélioration de la condition physique, augmentation de l'estime de soi, diminution du risque de cancer et de nombreux autres bénéfices.

Depuis la première séance mi-novembre, 4 personnes ont déjà rejoint notre club pour cette nouvelle pratique qui a lieu le jeudi après-midi de 16h à 17h15. Les retours sont élogieux et le succès est



De gauche à droite : Cyril, Josette, Jacques, Marie, Christian et Justin.

donc au rendez-vous.

Comme le disait Nelson Mandela : « *Cela paraît toujours impossible jusqu'à ce que ce soit fait.* » Alors n'hésitez plus, venez nous rejoindre !

RENSEIGNEMENTS

Inscriptions : tenniscmlp@gmail.com

ARTS CRÉATIFS

Belle réussite de l'exposition

Notre deuxième exposition découverte qui a eu lieu le 14 octobre 2023, a connu un vif succès puisque 80 à 100 personnes sont venues et une dizaine d'entre elles se sont inscrites à différents ateliers. Cette année, l'association Patrimoine et traditions artisanales s'est associée et a proposé des démonstrations de dentelle au fuseau. Cette manifestation sera donc renouvelée le 12 octobre 2024.

Lors de cette exposition, nous avons constaté un réel engouement des enfants présents qui ont pu s'initier aux vitrines miniatures, au modelage et à la mosaïque. On s'aperçoit que c'est un réel besoin devant leur implication et leur enthousiasme.

Aussi le bureau de l'association a décidé de proposer des stages (mosaïque et modelage) pour les enfants accompagnés d'un adulte pendant les vacances scolaires. La date du 28 février a été retenue et deux stages seront proposés au prix de 9,00€ le stage (par enfant) :

La mosaïque le matin de 9h30 à 12h – le modelage l'après-midi de 14h à 16h30.

Afin d'organiser au mieux cette journée, il est demandé de s'inscrire au plus tôt, les places étant limitées, auprès de Maryse pour le modelage au 06.71.91.09.26 (sarl.pci@wanadoo.fr) et Chantal pour la mosaïque au 06.82.60.65.46 (chantal.leite@gmail.com).

Par ailleurs, grâce à la générosité des visiteurs de



l'exposition du 14 octobre et de nos adhérentes, nous avons pu donner un chèque de 200 € pour le téléthon.

RENSEIGNEMENTS

Ateliers d'arts créatifs : Présidente Chantal Leite, renseignements au 06 82 60 65 46 ou chantal.leite@gmail.com

CYCLISME

LES CYCLOS D'EFFIAT

Ça roule toujours !...



Les Cyclos d'Effiat, club cyclotouriste de Cinq-Mars, ont fêté cette année leurs trente ans d'existence. Au mois d'avril dernier, le club a organisé un challenge régional dédié à son fondateur Pierre Renoir, cette organisation a permis de faire venir plusieurs centaines d'adeptes de la petite reine dans notre commune. Notre club est affilié à la Fédération Française de Cyclo Tourisme, mais reste toutefois l'un des plus petits en nombre d'adhérents dans le département.

Malgré cela nous avons organisé cette année un challenge régional, un séjour en Corrèze, un week-end dans la Brenne, un ravitaillement sur le Tour d'Indre et Loire, auquel quatre Cinq-Marsiens ont participé. Nous programmons aussi régulièrement des sorties à la journée pour quelques kilomètres avec une visite et un repas qui renforce la cohésion du groupe. Plusieurs fois par semaine voire le dimanche nous nous retrouvons pour des balades de santé. Vous aimez le vélo, la nature, la découverte... etc... Alors venez nous rejoindre !

Que vous soyez sportif, passionné ou que vous ayez juste besoin d'un peu d'évasion ou d'une activité physique, nous nous adaptons à chacun. Vous êtes novice, expérimenté... vous trouverez votre place au sein du club. Le vélo se pratique au féminin, au masculin et à tout âge.

RENSEIGNEMENTS

Régis Bonneau Tél. 06 75 70 46 23

Pour connaître le club :

<https://cycloscinqmars37.clubeo.com>

MARCHE

La Pile en Marche



Après un bel été au cours duquel des licenciés ont effectué la vérification du balisage des circuits de randonnées de Bréhémont, Druye, Saint-Etienne-de-Chigny/Vieux Bourg et créé le balisage de Saint-Etienne-de-Chigny/Pont de Bresme, les activités ont repris dès le 3 septembre.

Au gré des sorties, ponctuées par un temps plus ou moins propice, randonneurs et marcheurs nordiques se sont retrouvés sur les sentiers de Cinq-Mars et des communes alentours pour de bons moments partagés.

Des membres du Comité de randonnée sont venus à l'automne vérifier les sentiers de Cinq Mars pour une éventuelle labellisation de nos circuits, affaire à suivre.

En décembre la participation des randonneurs aux sorties du Téléthon a été limitée par un temps très pluvieux et venteux... dommage...

Les randonnées ouvertes à tous continuent chaque premier dimanche du mois.

Voici les prochaines dates :

- 04/02/2024 à 14h à Cinq-Mars
- 03/03/2024 à 9h à Cinq-Mars
- 07/04/2024 à 9h à Pont-de-Ruan
- 05/05/2024 à 9 h à Cinq-Mars
- et pour finir, la désormais traditionnelle « randonnée crépusculaire » le samedi 08/06/2024 à 20 h suivie d'un buffet dînatoire dans une cave troglo.

CONTACT

Vous pouvez suivre les activités de la Pile en Marche sur le site : <https://la-pile-en-marche.clubeo.com>

PÉTANQUE

La pétanque recrute !



Nous recherchons des joueurs afin d'étoffer notre effectif, tous les niveaux et tous les âges sont bien évidemment acceptés. Le club évolue actuellement en 4^e division départementale. Si vous souhaitez intégrer un petit club qui demande qu'à grandir et que la passion de la pétanque est en vous, n'hésitez plus et venez nous rejoindre !

RENSEIGNEMENTS

Pour plus d'informations, veuillez contacter le président du club M. Boureau Florentin au 06 35 50 47 90

FOOTBALL

Le FCPL recherche des bénévoles



Le Football Club Pays Langeais (FCPL) est un club de football intercommunal. Il regroupe les communes de

Mazières de Touraine, Cinq-Mars-la-Pile et Langeais.

Il permet à ses 230 licenciés d'évoluer à domicile sur trois sites différents. Les éducateurs de l'école de foot et le responsable du football féminin dispensent leur enseignement et reçoivent les visiteurs principalement à Cinq-Mars-la-Pile. Les vétérans, les seniors et la préformation (U15/U17) se retrouvent essentiellement à Mazières de Touraine ou à Langeais. Les seniors féminines (entente avec Ingrandes, la Chapelle-sur-Loire) évoluent à Ingrandes ou à La Chapelle selon les rencontres.

Au niveau de l'encadrement, le club dispose d'un coordinateur sportif qui assure le lien entre le président et les quatre responsables des quatre pôles sportifs (école de foot / foot féminin / préformation et seniors). Ces responsables des pôles sportifs encadrent eux-mêmes les éducateurs de chaque catégorie (U6 à seniors). Ainsi, chacun des licenciés reçoit un enseignement propre aux besoins de sa catégorie. Tout au long de l'année, le club est représenté dans les différents championnats départementaux et se positionne sur des tournois avec comme objectifs principaux :

apprendre avec plaisir, partager des valeurs collectives, la réussite sportive.

Le FCPL c'est aussi 40 dirigeants qui unissent leur force et les compétences complémentaires pour faire fonctionner la structure dans les meilleures conditions possibles. Notre association recherche néanmoins des bénévoles pour la bonne organisation de ses prochains échelons, alors venez nous rejoindre !

Le FCPL a également le plaisir d'accueillir un jeune du territoire dans le cadre d'un contrat de service civique. À cette occasion, il développe les actions du programme éducatif fédéral dans le but de sensibiliser nos joueurs aux valeurs éducatives et citoyennes. Il contribue chaque semaine à épauler nos dirigeants.

Enfin, depuis le 2 juin 2023, le FCPL a un président nouvellement élu : Mathieu Gonzalez qui est au club depuis ses débuts sur le rectangle vert !

RENSEIGNEMENTS

N'hésitez pas à consulter notre page Facebook <https://www.facebook.com/fcpl37130> pour se tenir à jour des actualités du club, connaître la programmation des matchs, nos résultats ou tout simplement prendre contact avec le club : 551760@lcfot.fr / 06 23 39 63 44.



BADMINTON

Encore une belle saison pour le LCM Badminton



Le Club LCM Badminton connaît, de nouveau, une belle saison avec plus de 130 licenciés. Notre école de badminton est encadrée par des entraîneurs diplômés, ou en passe de l'être au cours de l'année. Notre école est étoilée par la Fédération Française de Badminton et accueille, le vendredi soir, au gymnase de Langeais, près de 50 enfants répartis par catégorie de 6 à 15 ans. Certains d'entre eux, compétiteurs, décrochent déjà des podiums et des victoires lors des tournois du département.

Pour les adultes (à partir de 16 ans), les 3 séances de jeu libre par semaine se déroulent à Cinq-Mars-la-Pile (les mardis) et à Langeais (les lundis et jeudis) durant toute l'année, y compris pendant les vacances scolaires.

Tous les 15 jours, un entraîneur nous aide à progresser et à nous perfectionner.

Les compétiteurs adultes forment 4 équipes d'interclubs, dont 3 mixtes, de la D1 à la D3. Les compétiteurs adultes portent, tout comme les plus jeunes, les couleurs du club dans de nombreux tournois du département parfois même bien au-delà.

L'événement phare du club LCM Badminton sera notre 3^e édition du Tournoi des Bords de Loire qui se tiendra sur deux jours, à Cinq-Mars-la-Pile, le samedi 16 et dimanche 17 mars 2024. Pendant ce week-end, près de 180 compétiteurs (on pense même davantage cette année), s'affronteront en double (femmes, hommes et mixte).

Les joueurs licenciés, du N2 aux non classés, disputeront des rencontres pendant tout le week-end. Venez voir, entrée libre toute la journée.

RENSEIGNEMENTS

Pour nous rejoindre flashez notre QRcode



Ou bien rendez-vous sur lcmbadminton.fr

<https://fr-fr.facebook.com/lcm.badminton>

<https://www.instagram.com/lcmbad/?hl=fr>

MAJORETTE

Des nouvelles recrues et des projets pour les Comètes



Les COMETES

Cette année encore, Les Comètes poursuivent leurs aventures avec de nouvelles recrues et de nouveaux projets dans leur besace ! C'est toujours une trentaine de majorettes qui s'entraînent les samedis après-midi au gymnase de Druey.

Les coachs Coline et Justine Dubreuil répondent chaque samedi à l'appel pour entraîner nos jeunes majorettes qui ont accueilli cette année Louna Bernet en tant que nouvelle coach.

Ces dernières et les membres du bureau s'occupent activement de ce joyeux groupe : chorégraphie, choix des musiques, costumes, organisation des sorties... Elles ont organisé en novembre une bourse aux jouets pour aider à financer leurs projets.

Elles participent toujours à différents types de manifestations, comme les défilés du 8 mai,

14 juillet et 11 novembre sur la commune de Cinq-Mars-La-Pile.

En septembre, elles ont défilé et dansé à la fête de la Saint-Michel et vont cette année encore participer au festival de Saint-Marcel, Soucy, et d'autres encore !

Le 20 avril 2024 aura lieu pour la deuxième année le festival qu'elles organisent au gymnase de Cinq-Mars-La-Pile, elles y recevront plusieurs autres clubs.

Pour la première fois cette année la catégorie des grandes participera à Saix aux championnats de France.

Leur spectacle de fin d'année aura lieu quant à lui le 29 juin 2024 au Gymnase de Cinq-Mars-La-Pile.

C'est une belle aventure qui se poursuit pour ce joyeux groupe, ne manquez pas de les encourager si vous croisez leur route !

LOISIRS

Loisirs et Amitié

L'association a rencontré un vif succès cette année pour sa vente de Noël, le samedi 2 décembre, il y avait un grand choix pour faire plaisir à tous et toutes, petits et grands, nous avons proposé une boisson chaude avec une pâtisserie au choix dans une ambiance conviviale et familiale.

Rendez-vous au prochain Noël avec plein de nouveautés ! À Bientôt



ENFANCE

La pile de bambins



C'est la rentrée et le retour à la pile de bambins. On y retrouve quelques copains et copines qui ont bien grandi pendant les vacances d'été. Certains enfants nous ont quittés pour l'école mais des assistantes maternelles aussi se sont envolées vers d'autres horizons. De

nouvelles personnes nous rejoignent dans nos aventures. Et nous commençons très fort en fêtant Halloween tous ensemble. C'est le meilleur moyen de faire connaissance : mélanger des citrouilles, fantômes, squelettes, sorciers et autres monstres... Après la traditionnelle photo de groupe plus ou moins réussie, nous nous regroupons pour un délicieux goûter. Nous avons aussi droit à des ateliers lecture. Pour le premier, ce sont deux élèves de la grande école qui viennent nous lire des livres. Nous adorons ce moment : accueillir les grands ! Nous les écoutons attentivement et restons assis bien sagement. Le second atelier se

passé à la bibliothèque. Léa nous ouvre la porte et nous accueille au milieu des livres. Elle nous lit une grande histoire qui parle un peu de nous... Ensuite, nous pouvons feuilleter quelques livres avant de retourner jouer du côté de la ludothèque. Nous ne nous ennuyons pas ! Enfin, pour terminer l'année 2023, l'association propose un spectacle à tous les enfants dans la maison des associations. La compagnie « des sans lacets » revient nous présenter son dernier spectacle « Plumes ». Nous sommes subjugués par cette promenade poétique et colorée, légère comme trois plumes. Nous écoutons attentivement les différents chants des oiseaux. Nous pouvons même participer. Les plus hardis aident à raconter en un jeu de doigts au rythme des comptines... Tout en douceur. Moment calme très apprécié de tous. Comme tous les ans, l'association participe au marché de Noël de l'UACI de la commune. Les assistantes maternelles ont œuvré pendant des mois pour confectionner de jolis objets de décorations de Noël, divers cadeaux en bois, en verre, en feutrine ou en tissus, des bougeoirs, des compositions florales et même des jouets. Les bénéficiaires financeront en partie les nombreuses sorties, ateliers et spectacles que nous proposerons aux bambins en 2024.

Cinq-Mars La Brique

Pendant la semaine d'Halloween La Pile de Livres a accueilli les enfants de l'association Cinq Mars La Brique qui ont confectionné à cet effet de magnifiques montages de lego – Magnifique conception – Bravo et à bientôt. Tous les bénévoles souhaitent d'agréables fêtes de fin d'année à tous leurs adhérents. Faites le plein de lectures pour les vacances !



CULTURE

Bibliothèque La Pile de Livres

Les bénévoles ont accueilli à la rentrée de septembre leur nouvelle emploi civique Léa en remplacement de Lou-Ann. Très bonne intégration au sein de l'équipe. Nous lui souhaitons une agréable année avec nous. MERCI Sabine.

Animation lecture à la bibliothèque avec Léa et la Pile de Bambins :

À la demande de la Pile de Bambins, il a été repris le partenariat avec cette association, Léa emploi civique à la bibliothèque continuera comme les années précédentes ce petit temps de détente avec les petits bambins une fois par mois le jeudi de 10h45 à 11h20. Rendez-vous les 25/01, 28/03, 30/05 et 27/06

Animation lecture avec les enfants de la crèche :

Léa emploi civique à la bibliothèque se déplace une fois par mois à la crèche pour faire découvrir aux petits de merveilleuses histoires qu'elle sélectionne pour ce petit moment de convivialité. Succès garanti. Première séance le 24 janvier 2024.



Spectacle et si on en parlait :

Dans le cadre du festival « Et si on en parlait », la Pile de livres comme les années précédentes a fusionné avec la bibliothèque de Langeais. Cette année le thème retenu l'astronomie. Planétarium et conférence avec Jean-Louis Dumont à Langeais, spectacle « La tête sur les étoiles » à la salle des fêtes de Cinq-Mars-La-Pile le samedi 14 octobre 2023 à 17h. Conte poétique et drôle joué par un musicien et un jongleur. Salle comble pour ce magnifique spectacle familial.

Nouveaux horaires :

Lundi : FERMÉ
Mardi : 16h30 – 18h00
Mercredi : 15h00 – 17h15
Jeudi : FERMÉ
Vendredi : 16h30 – 18h00
Samedi : 10h00-12h00

KARATÉ

Un champion du monde en visite au K2CM



Une fin d'année explosive au K2CM avec de très beaux résultats sportifs à la compétition régionale élites Kata enfants : Mila Fourasté vice-championne régionale, Simao Pinto Raguin, Eliott Ratron 3^e (benjamins) et Jules Guédé 3^e (pupille) mais aussi les 3^{es} places en honneur de Chloé Robalo et Louise Gournet, tous sont qualifiés pour la coupe de France au mois d'avril 2024. Idem à la coupe Milon adultes en kata : Nicolas Barbotin (vétérans 1) vice-champion et Angéline Commanchail (junior) et Alexandre Le Clerre (senior) 3^e. De plus le club

est très fier d'avoir organisé un stage de haut niveau avec le champion Olympique, triple champion du Monde Kumité, cinq fois champion d'Europe Steven Da Costa, réunissant 250 participants, venus de toute la région centre pour transpirer dans une ambiance sportive, conviviale et familiale. Le club tient à remercier pour leur soutien le conseil départemental d'Indre et Loire, le garage Guédé, l'entreprise de peinture Rabouin ainsi que la ville de Cinq-Mars-La-Pile.

LOISIRS

Patrimoine et Traditions Artisanales

Lors de l'exposition en association avec les Arts Créatifs nous avons pu faire découvrir la dentelle aux fuseaux, qui a été pour nous une vraie joie d'accueillir les visiteurs. Le samedi 14 octobre dernier, les élèves ont eu la joie de faire chanter leurs fuseaux, pour faire découvrir la restauration de coiffes tourangelles et faire une démonstration de paillage de dentelle.

Nous réitérerons l'année prochaine cette exposition, en attendant si vous voulez nous rendre visite, nous sommes là tous les mercredis après-midi à la maison des associations, salle des aînées, nous vous accueillons avec plaisir. À Bientôt.



MUSIQUE

L'Echo du Breuil



Vous aimez ou avez envie de vous mettre à chanter ? Alors venez vous y essayer avec la chorale locale « l'Écho du Breuil », les répétitions ont lieu dans une ambiance amicale et chaleureuse tous les jeudis de 19h à 20h30 à la maison des associations de Cinq-Mars-La-Pile.

Présidente : Marie-José Le Behec
Tél. 06 83 16 84 95 – 09 60 52 85 47



Mars Protocole



Nous profitons de ce bout de page dans le Trait d'Union pour vous dire que nous sommes plus que jamais présents et impatients de venir à votre rencontre pour vos événements publics ou privés.

Nous avons hâte de vous retrouver en 2024 pour que d'un souffle de sax, d'une bonne dose d'harmonies vocales, d'un zeste d'accords de guitare et de bonnes vibrations de basse, nous partagions ensemble notre énergie et notre bonne humeur. En bref, égayons 2024 avec un max de Mars Power.

Et que vive la musique !
Ingrid, Adé, Tony, Alex et Jean-phy

LES JOYEUX DRILLES

Aux grands projets les grands moyens



Une partie des bénévoles des Joyeux Drilles

L'association Les Joyeux Drilles est l'association des parents d'élèves de l'école de Cinq-Mars-La-Pile, elle a pour objectif de récolter des fonds afin de soutenir financièrement les écoles dans leurs projets (en particulier les sorties scolaires). Pour cela, nous proposons tout au long de l'année différentes ventes (biscuits Bijou, sapins, vins, galettes, fromages, pommes de terre...) ouvertes à tout le monde ! N'hésitez pas à faire un tour sur notre page Facebook si vous voulez avoir connaissance de nos actions et participer ! Nous essayons de proposer également des moments de partage et de festivités, notamment lors des kermesses ! Nous espérons également bientôt proposer notre premier loto, venez nombreux ! Le bureau de l'Association s'agrandit cette année, avec toujours davantage de parents bénévoles qui prêtent main forte chacun à sa manière et selon ses envies et disponibilités, nous les en remercions chaleureusement. Cette année, grâce aux actions menées sur l'année scolaire 2022-2023, nous allons pouvoir remettre la somme de 5279,76 € aux écoles, pour participer au financement de leurs divers projets. Grâce à vous ! Merci ! Les kermesses sont également une grande part de notre action, nous réfléchissons à celles à venir et sommes sensibles à vos attentes. N'hésitez pas à

nous faire part de vos envies et idées afin de rendre ces moments inoubliables pour les enfants ! Dans une optique de développement durable et de solidarité qui s'inscrit dans le projet pédagogique des écoles, nous aimerions pouvoir proposer des lots de seconde main aux kermesses. Si vous avez des jouets, peluches, livres, petits lots pouvant alimenter la pêche à la ligne etc. qui traînent dans vos placards, nous serions ravis de les collecter et leur offrir une seconde vie ! De même, si grâce à votre réseau professionnel ou familial vous avez l'opportunité d'obtenir des goodies, objets publicitaires, petites récompenses à offrir sur chaque stand aux enfants pensez à nous ! En effet, ce n'est pas moins de 800 lots qui sont nécessaires chaque année rien que pour le stand de pêche à la ligne en maternelle, cela représente un énorme travail d'en obtenir autant et la conjoncture tend à complexifier les choses encore plus.

CONTACT

N'hésitez pas à nous contacter par mail : lesjoyeuxdrilles.cmlp@gmail.com ou via notre page facebook : [Cmlp Les Joyeux Drilles](https://www.facebook.com/Cmlp-Les-Joyeux-Drilles), pour toute question ou renseignement.

Je suis nouvel habitant ou je déménage ?
 Alors je préviens la Mairie et/ou j'effectue le changement sur www.service-public.fr

Newsletter
 Inscrivez-vous à la newsletter sur la page d'accueil du site cinqmarslapile.fr afin de recevoir par mail un rappel des actualités les plus importantes du mois.

 **N'hésitez pas à nous suivre sur Facebook : @cinqmarslapile et à nous contacter sur Messenger si besoin.**
Vous pouvez aussi continuer à consulter le site officiel de la Mairie : www.cinqmarslapile.fr



Laurent BOUARD
 Charpentier - Couvreur
 Port 06 60 50 01 22
 307 route de Pernay
 37130 CINQ-MARS-LA-PILE



projectil sogepress
 3 rue de la Tuilerie
 37550 Saint-Avertin

Pour devenir **annonceur**
Contactez-nous
02 47 20 40 00
www.projectil-sogepress.fr

Les textes publiés ci-dessous n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs.

LES ÉLUS DE LA MAJORITÉ MUNICIPALE « EXPÉRIENCE ET RENOUVEAU POUR CINQ-MARS »

Chers Cinq-marsiens, chères Cinq-marsiennes, L'ensemble des élus de la majorité municipale vous souhaite des vœux de santé et de bonheur à toutes et à tous, ainsi qu'à tous ceux qui vous sont chers. Des vœux pour que vos projets personnels et professionnels se réalisent et que la solidarité puisse en tous lieux protéger et aider les plus fragiles.

Notre souci et notre responsabilité portent sur la sécurité des personnes et des biens mais nous voulons aussi que nos investissements soient efficaces car notre budget n'est pas extensible.

Vous pourrez lire dans l'un des articles ci-dessous que l'économie de l'éclairage public réalisée par une extinction des feux à 21 h serait de nature à favoriser la délinquance.

Il est facile de réclamer des caméras et de la répression en général mais auparavant il faut considérer qu'aucune étude sérieuse ne fait le lien entre l'extinction de l'éclairage public à 21 h et l'augmentation des cambriolages, des agressions et du vandalisme.

Notre époque est suffisamment anxiogène avec la guerre aux frontières de l'Europe et au

Moyen-Orient pour qu'il soit nécessaire d'en rajouter en prétendant une montée de la délinquance dans notre commune alors qu'il n'est rien. Continuez de nous soutenir pour que notre engagement municipal à votre service fasse que notre commune de Cinq-Mars-La-Pile soit bien gérée, garde ses attraits et que vous vous y sentiez bien. Belle année à vous !

**Les élus de la Majorité municipale
« Expérience et Renouveau »**

L'ÉQUIPE CINQ-MARS « À VENIR »

Toute l'équipe de cinq mars à venir] vous souhaite une belle et heureuse année 2024, et la réalisation de tous vos projets. Fasse qu'elle soit porteuse d'espoir pour un monde meilleur. Que la gourmandise vous permette de croquer la vie. Merci pour la confiance que vous placez en nous. La crise actuelle ne touche pas que les grandes villes, et notre commune est impactée. Les aides financières de l'état sont de plus en plus revues à la baisse, ce qui bloque les possibilités d'investissement. On vous demande de plus en plus de faire des efforts

(tri des déchets, achat de sacs poubelles noirs) Economie de l'éclairage public qui favorise la délinquance, en augmentation. La sécurité est un sujet important. Nous avons demandé l'installation de caméras pour diminuer les infractions. Pour la vitesse, des radars pédagogiques pour limiter celle-ci, et enfin pour palier à toutes les servitudes liées à la sécurité, assurées que par un seul policier municipal, nous avons demandé le recrutement d'un agent de surveillance de la voie publique, pour le seconder, notre commune étant en

constante évolution de nouveaux habitants. Les propositions, ne sont pas retenues, dommage. Il en est de même pour l'installation d'une alarme PPMS (alarme attentat) à l'école. Le périscolaire aussi est à reprendre en considération, pour répondre aux difficultés rencontrées par les parents. En espérant que de nombreuses solutions verront le jour en 2024, nous vous renouvelons tous nos meilleurs vœux.

L'équipe de Cinq-Mars-la-Pile à venir

LES ÉLUS DE LA LISTE « VIVRE À CINQ-MARS-LA-PILE »

Chers Cinq-Marsiennes et Cinq-Marsiens, Toute l'équipe de Vivre à Cinq-Mars-La-Pile vous présente ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

Notre but se poursuit, Il est en effet essentiel de pouvoir s'appuyer sur une équipe vers le même but : la défense de l'intérêt général et de l'ensemble

des Cinq-Marsiens Ceci est encore plus valable lorsque la période que nous vivons est difficile. Les élus sont les interlocuteurs vers lesquels se tournent les citoyens en détresse ou en difficulté. C'est à nous, alors, de les écouter, de leur répondre et d'essayer de trouver des solutions.

Nous restons toujours à votre disposition et à votre écoute par mail vivreacinqmars@gmail.com. Vous pouvez également nous suivre sur notre page facebook « vivre à Cinq-Mars-La-Pile » Prenez soin de vous.

L'équipe de Vivre à Cinq-Mars-la-Pile



NEORED vous propose plusieurs techniques de décapage



LASER
décape vos supports de tous contaminants ou corrosion sans les abîmer.

- Pierre
- Métal

AÉROGOMMAGE
décape aussi vos peintures, vernis, graisses, rouille, pollution grâce à un mélange air/abrasif

- Pierre
- Métal
- Bois

Travaux sur devis
Tél. 06 25 16 03 32 - Mail : contact@neored.fr

Guillaume RICHER - Cyril PARTY



**2 TOITS
À NOUES**
COUVERTURE-ZINGUERIE
NEUF ET RÉNOVATION



06 15 22 51 16 - 06 18 22 65 76
contact@2tan.fr - www.2tan.fr
Mazières-de-Touraine



- Plomberie, Chauffage
- Électricité générale
- Pompe à chaleur, climatisation
- Installation, Entretien, Maintenance
- Dépannage tous chauffages
- Agréé Gaz / Bois / Fioul



02 47 96 58 15 ou 06 87 43 56 02
contact@amtenergieplus.fr
www.amtenergieplus.fr
CINQ-MARS-LA-PILE • LANGEAIS

— Alain CHEVALIER —
CHARPENTE - COUVERTURE
Neuf et Rénovation



RAMONAGE
DÉMOUSSAGE
ISOLATION



37130 Cinq Mars la Pile
02 47 96 38 56



Benjamin PHILIPPON
Avocat

Droit administratif - Droit pénal
Droit de la famille
Droit du permis de conduire



3 rue Racan - **37130 Langeais**
Sur rendez-vous : 02 47 43 50 48
www.avocatphilippin.fr



17 rue des Fonchers - 37190 DRUYE
valde Loire@tppl.fr Tél. 02 47 96 76 64

www.tppl.fr

OTV  VEOLIA

Partenaire de confiance des collectivités et industriels

Créateur et Concepteur d'usines
de traitement de l'eau



WATER TECHNOLOGIES

Richard
HERIVault

Cinq Mars La Pile

Peinture - Vitrerie - Décoration

Ravalement de façade

entherivault@gmail.com

02.47.96.64.71



Taxi Annie

Véhicule 7 places climatisé - Toutes distances
Transports scolaires - Transports malades assis

Commune de stationnement : CINQ-MARS-LA-PILE

7 Jours/7 - 06 28 97 59 45

CONTACTEZ-MOI : Annie Bontemps - 37130 Cinq-Mars-la-Pile
annie.bontemps22@orange.fr